

 Dossier d'approbation

 Février 2026



Révision du Plan Local d'Urbanisme

1a – RAPPORT DE PRESENTATION - Tome 1 – Diagnostic socio-économique et paysager

Douvres



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite le	17 Juin 2021
PLU approuvé par délibération le	26 Février 2026

SOMMAIRE

1	Contexte et cadre supra communal	6
	SITUATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS	8
	CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	8
1.1.1	Le Plan Local d’Urbanisme	8
1.1.2	Le Plan Local de l’Habitat	8
1.1.3	Le Schéma de Cohérence Territoriale et la Directive Territoriale d’Aménagement	8
2	Paysage	10
	DOUVRES : ENTRE PLAINE ET MONTAGNE	12
	LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA COMMUNE	13
2.1.1	La plaine agricole	14
2.1.2	Les contreforts du Bugey	16
2.1.3	Le paysage urbain	17
	LES VALEURS PAYSAGÈRES	19
2.1.4	Les valeurs pittoresques	20
2.1.5	Les valeurs locales	20
2.1.6	Les valeurs panoramiques	22
2.1.7	La valeur dépréciante	22
2.1.8	Synthèse des forces faiblesses enjeux	23
3	Le territoire : structure et chiffres	25
	LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE	26
3.1.1	Une croissance démographique constante	26
3.1.2	Une population relativement jeune qui tend au vieillissement	27
	STRUCTURE URBAINE ET CONSOMMATION FONCIÈRE	28
3.1.3	Une structure ancienne composée autour du centre ancien	28
3.1.4	Évolution de la structure urbaine	29
3.1.5	Répartition de la structure urbaine en 2020	31
3.1.6	Un développement urbain effectué majoritairement dans l’enveloppe urbaine existante	31
3.1.7	Etude de densification	32
	STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS DE LA COMMUNE	37
3.1.8	Une production de logement rythmée par l’évolution de la population	37
3.1.9	Un parc très uniforme qui tend à se diversifier	37
3.1.10	Une faible mobilité du parc de logements	38
3.1.11	Une production de logements destinée essentiellement aux habitants mêmes ou proches de la commune	39
3.1.12	Synthèse des forces, faiblesses, enjeux	40
4	Vie quotidienne	41
	STRUCTURE DE L’EMPLOI ET DES ACTIVITÉS	42
4.1.1	Une faible concentration de l’emploi sur la commune	42
	DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX CENTRALISÉS AUTOUR DU BOURG	43
4.1.2	L’école, un élément central pour la commune	43
4.1.3	Des équipements, localisés sur la centralité communale	43

LES DÉPLACEMENTS DES DOUVROIS.....	45
4.1.4 Un territoire bien desservi par les axes routiers	45
4.1.5 Des déplacements quasi-exclusivement motorisés	46
4.1.6 Des aménagements intramuros pour les modes doux relativement bien développés et des connexions établies avec les communes limitrophes	47
4.1.7 Tableau récapitulatif des modes de déplacement selon la localisation	49
4.1.8 Synthèse des forces faiblesses et enjeux	50

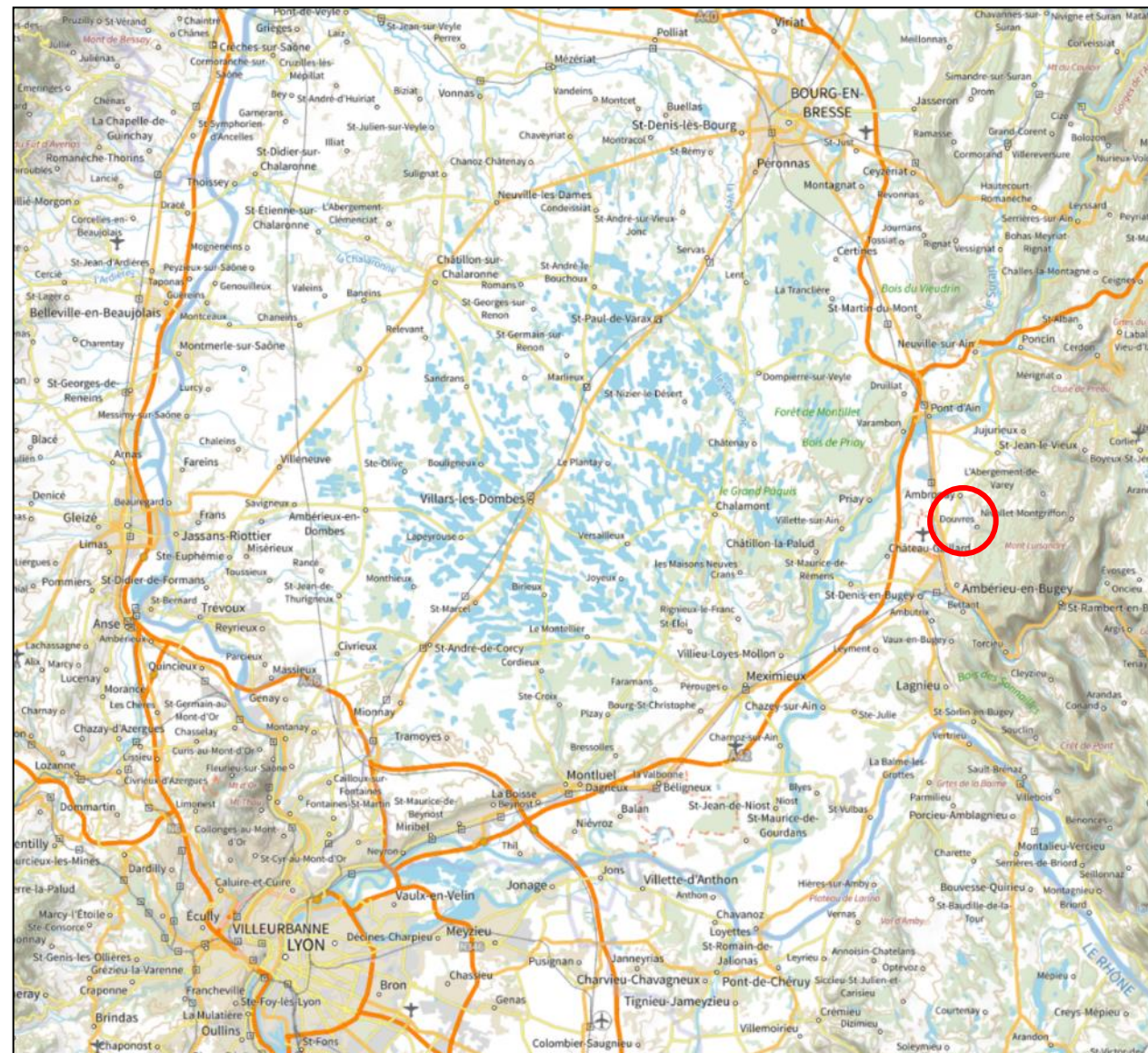
I Contexte et cadre supra communal

SITUATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS

La commune de DOUVRES (01500) se situe en bordure de la plaine de l'Ain, au pied même des contreforts du Bugey. Elle est à environ 50 km au Nord-Est de Lyon, à proximité d'Ambérieu en Bugey. Elle appartient à la communauté de communes de la Plaine de l'Ain composée de 53 communes (CCPA).

DOUVRES s'étend sur une superficie de 526 hectares, et accueille une population de 1094 habitants en 2021 (chiffres INSEE).

La commune bénéficie de l'influence de l'aire métropolitaine lyonnaise, de la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse et du bassin de vie d'Ambérieu-en-Bugey, tout en conservant un cadre de vie apaisé lié à sa qualité de commune rurale. Elle possède en effet un caractère patrimonial fort, son centre bourg est constitué autour de l'église. Beaucoup de maisons ont conservé leur apparence d'origine grâce à un entretien et à des travaux de rénovation de qualité. Le charme de la commune est en partie dû à son architecture ancienne.



Carte 1: Localisation, Géoportail carte IGN

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

1.1.1 Le Plan Local d'Urbanisme

La commune de DOUVRES dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 Janvier 2009. Dans l'optique de le faire évoluer, le PLU a fait l'objet de deux modifications simplifiées, l'une le 23 Mars 2015 et la seconde le 6 Novembre 2018.

1.1.2 Le Plan Local de l'Habitat

Approuvé en Octobre 2019, le PLH de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain correspond à un outil stratégique de programmation, sur une durée de 6 ans, en termes d'habitat privé et public.

Les premières orientations identifiées démontrent la nécessité :

- D'organiser et maîtriser la croissance de l'habitat dans un espace de développement durable
- De développer une offre de logements diversifiée et accessible qui réponde à l'évolution des besoins
- D'assurer la modernisation du parc de logements existant, tant social que privé
- De répondre aux besoins spécifiques en matière de logements
- De renforcer la gouvernance du PLH

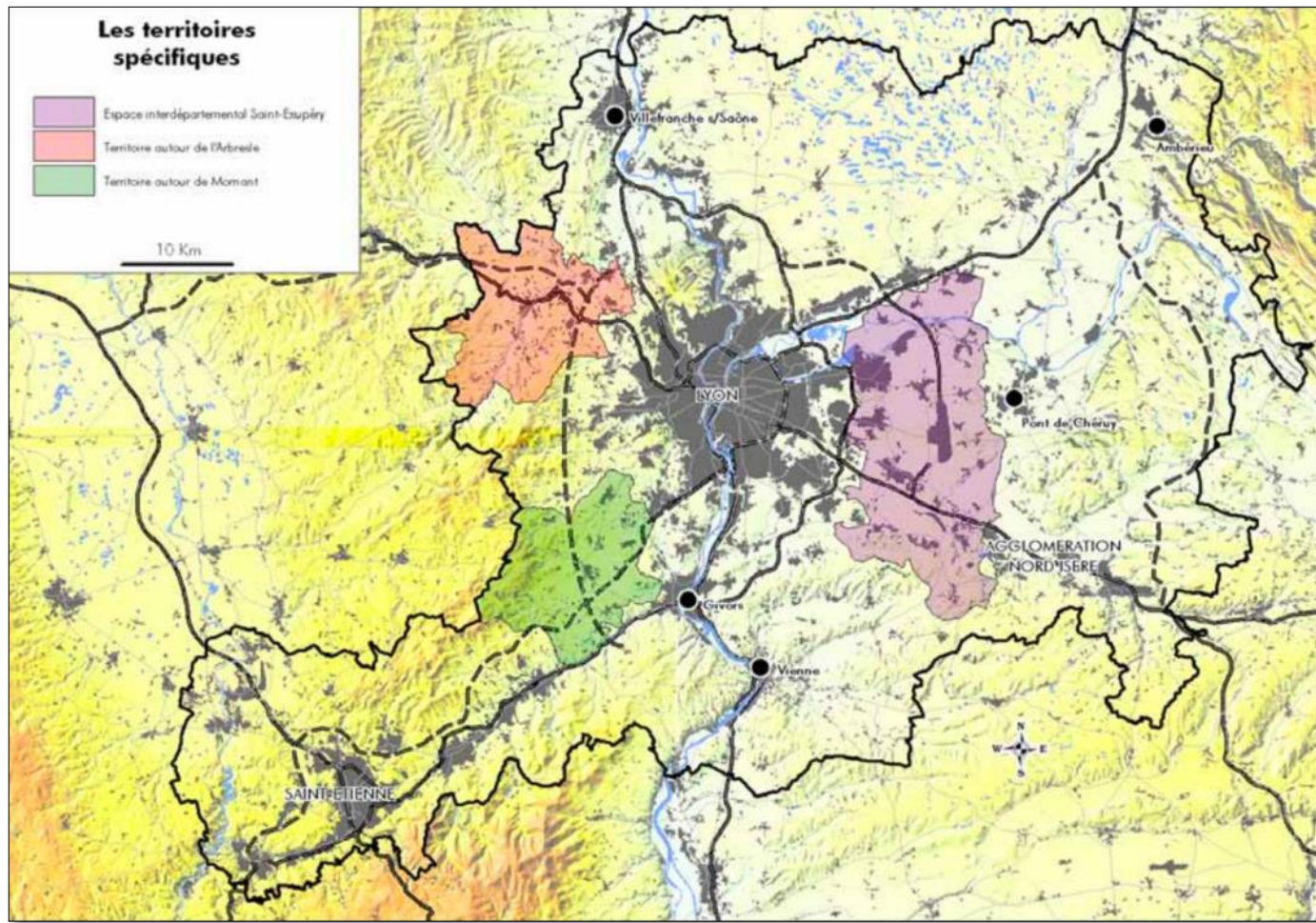
1.1.3 Le Schéma de Cohérence Territoriale et la Directive Territoriale d'Aménagement

Depuis que le PLU est opposable, le SCoT BUCOPA a fait l'objet d'une révision générale approuvée le 26 Janvier 2017.

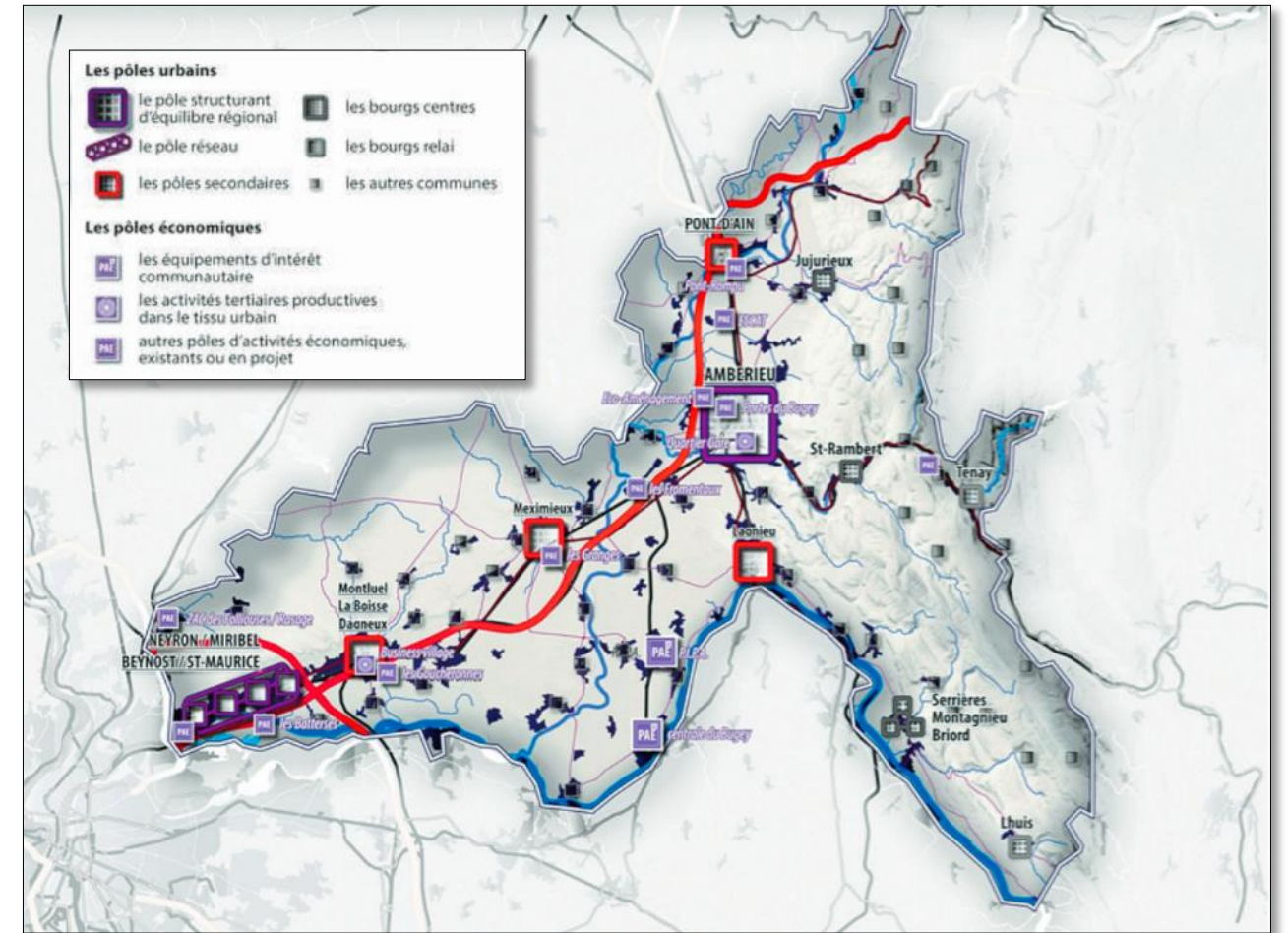
Ce document de planification, d'une durée de 20 ans, donne les grandes orientations d'aménagement sur le territoire. En ce sens, le PLU de Douvres devra donc intégrer les prescriptions du SCoT qui est un document avec lequel il doit entretenir un rapport de compatibilité.

L'armature urbaine du SCoT, intègre Douvres dans le « Pôle structurant de rayonnement régional » du pôle d'Ambérieu-en-Bugey qui correspond au pôle principal du territoire du SCoT.

La DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise, approuvée le 9 Janvier 2007, donne également des prescriptions en matière de développement et de préservation des zones naturelles et agricoles situées sur la zone d'influence du territoire de Mornant (page 54- 58 de la DTA). Ce document met l'accent sur l'activité agricole, la qualité paysagère et le développement du concept de « village densifié » souhaité par l'État.



Carte 2: Territoire DTA aire métropolitaine de Lyon



Carte 3: Armature urbaine du SCOT BUCOPA, SCOT BUCOPA

2 Paysage

DOUVRES : ENTRE PLAINE ET MONTAGNE

La commune de Douvres s'intègre au sein de deux espaces paysagers distincts.

Une première partie correspond aux contreforts du Bugey avec un point culminant à 436 mètres en limite Sud.

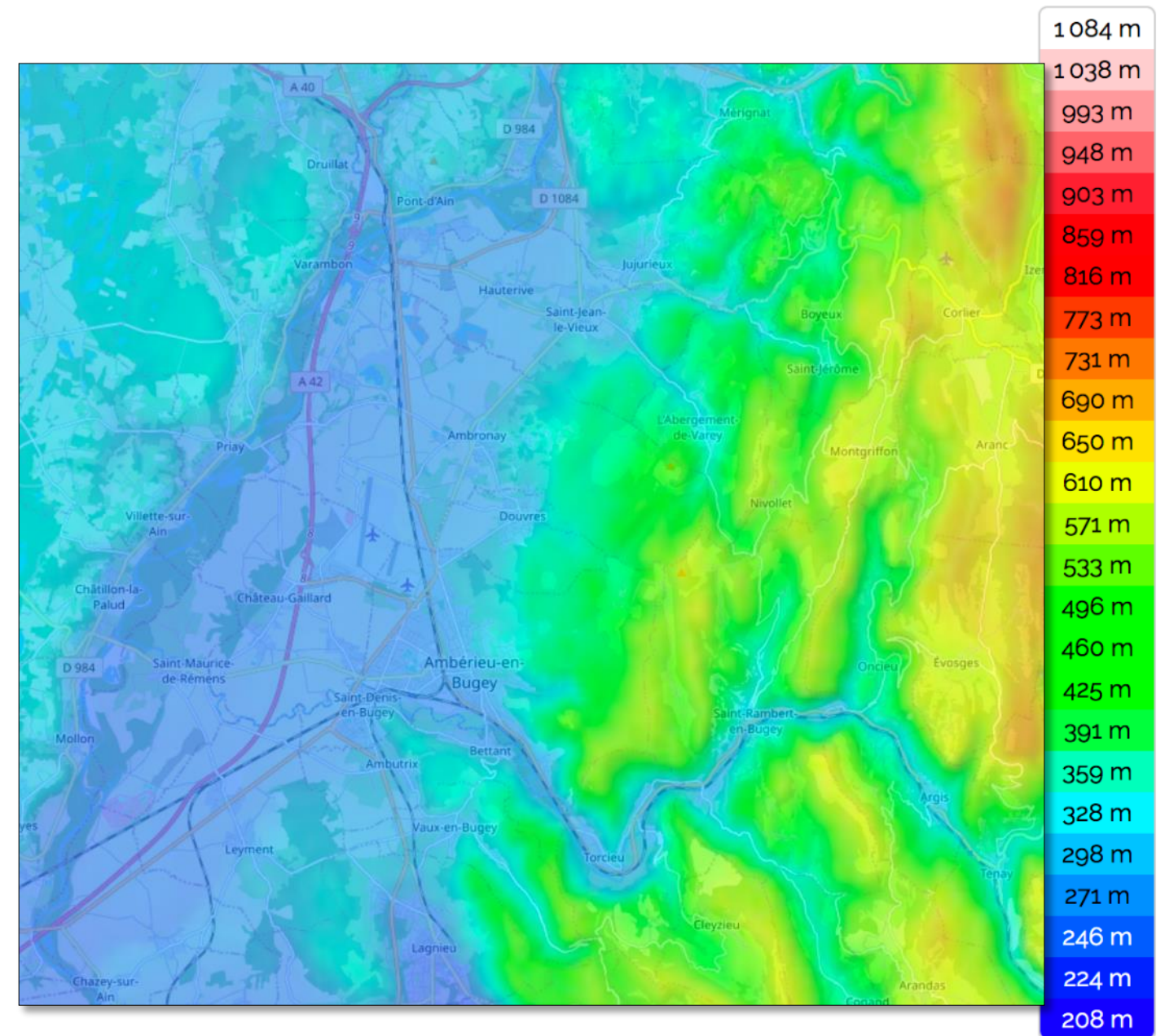
Une deuxième correspondant à un large espace de plaine. En ce sens, nous retrouvons à l'Est une ceinture verte faite de boisement, ce qui correspond au pied des montagnes du Bugey et à l'Ouest, une plaine composée de terres agricoles préservées.

Le village s'est, donc, développé à l'interface entre plaine et pente et crée, en ce sens, un troisième espace paysager.

Ainsi, nous retrouvons un paysage de type « piémont », boisé sur les hauteurs et urbanisé au pied de ce dernier. Le village de Douvres se retrouve en pied de pente et surplombe la plaine agricole, ce qui l'amène à être largement exposé à la vue.



Figure 1: Photographie de la plaine, du village et des contreforts du Bugey, Mosaïque Environnement

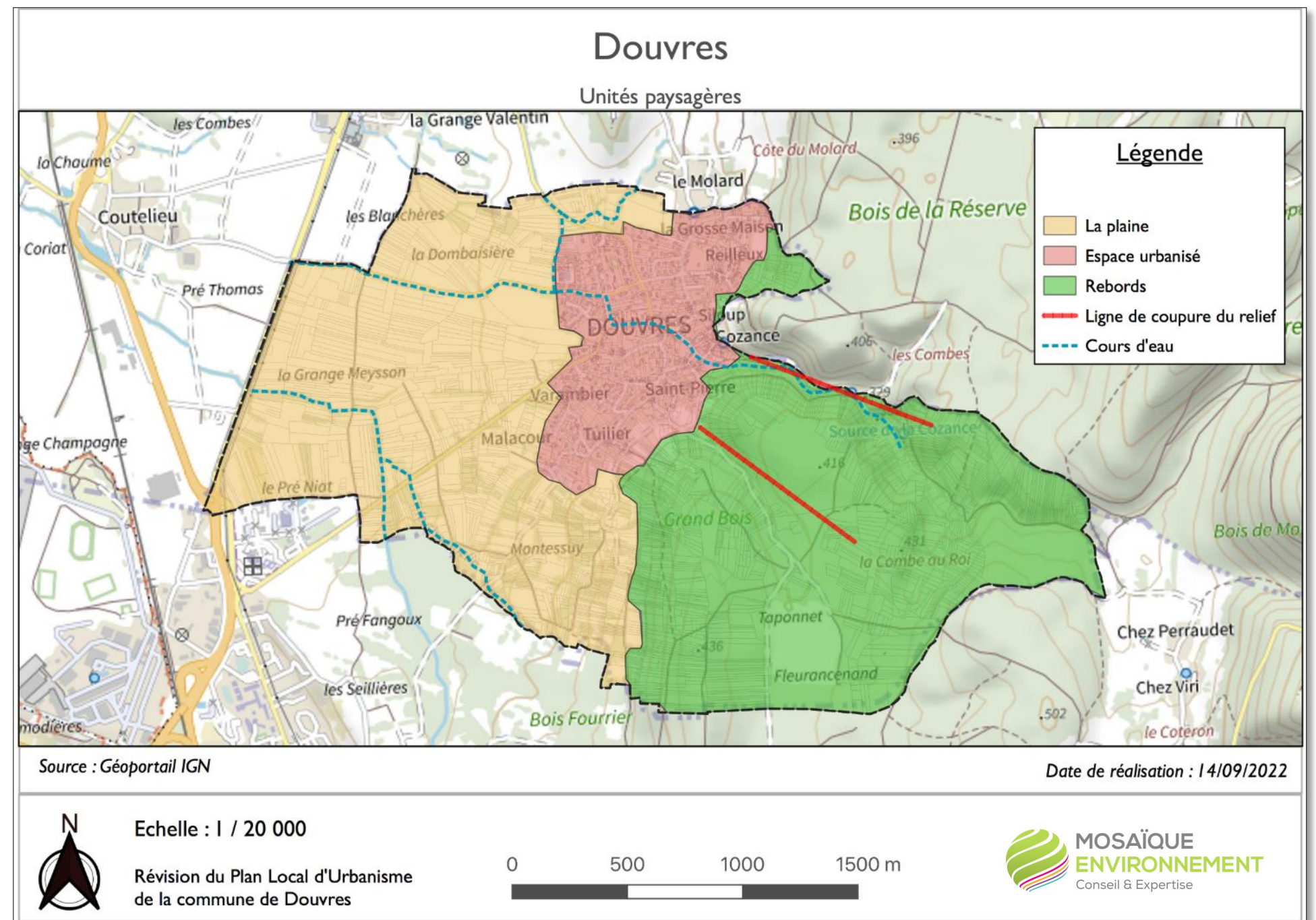


Carte 4: Carte topographique de la Plaine de l'Ain, topographic-map

LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA COMMUNE

Situé au pied des contreforts du Bugey, le territoire de la commune peut se décomposer en trois grandes unités paysagères :

- À l'Ouest, la plaine agricole
- À l'Est, les contreforts du Bugey
- Au centre, le paysage bâti



Carte 5: Unités paysagères, Mosaïque Environnement

2.1.1 La plaine agricole

Cette unité paysagère est marquée par deux sous entités distinctes.

En premier lieu, nous pouvons retrouver un espace de terres agricoles (sous unité 1), perceptible depuis l'ensemble des axes de déplacement. En ce sens, il s'agit de la première perception du territoire de Douvres qui est marquée par une pente très douce. Ici la perception du paysage peut être variée en fonction de l'occupation agricole du sol. Nous pouvons retrouver des espaces céréaliers et des prairies qui ne donnent pas à voir la même chose.

De même, ce paysage de plaine est particulièrement marqué par une structure bocagère, notamment les haies mais aussi par la ripisylve qui se développe le long des cours d'eau. Ces éléments sont une composante importante du paysage, dans la mesure où sur un relief plat, elles constituent des écrans au regard...

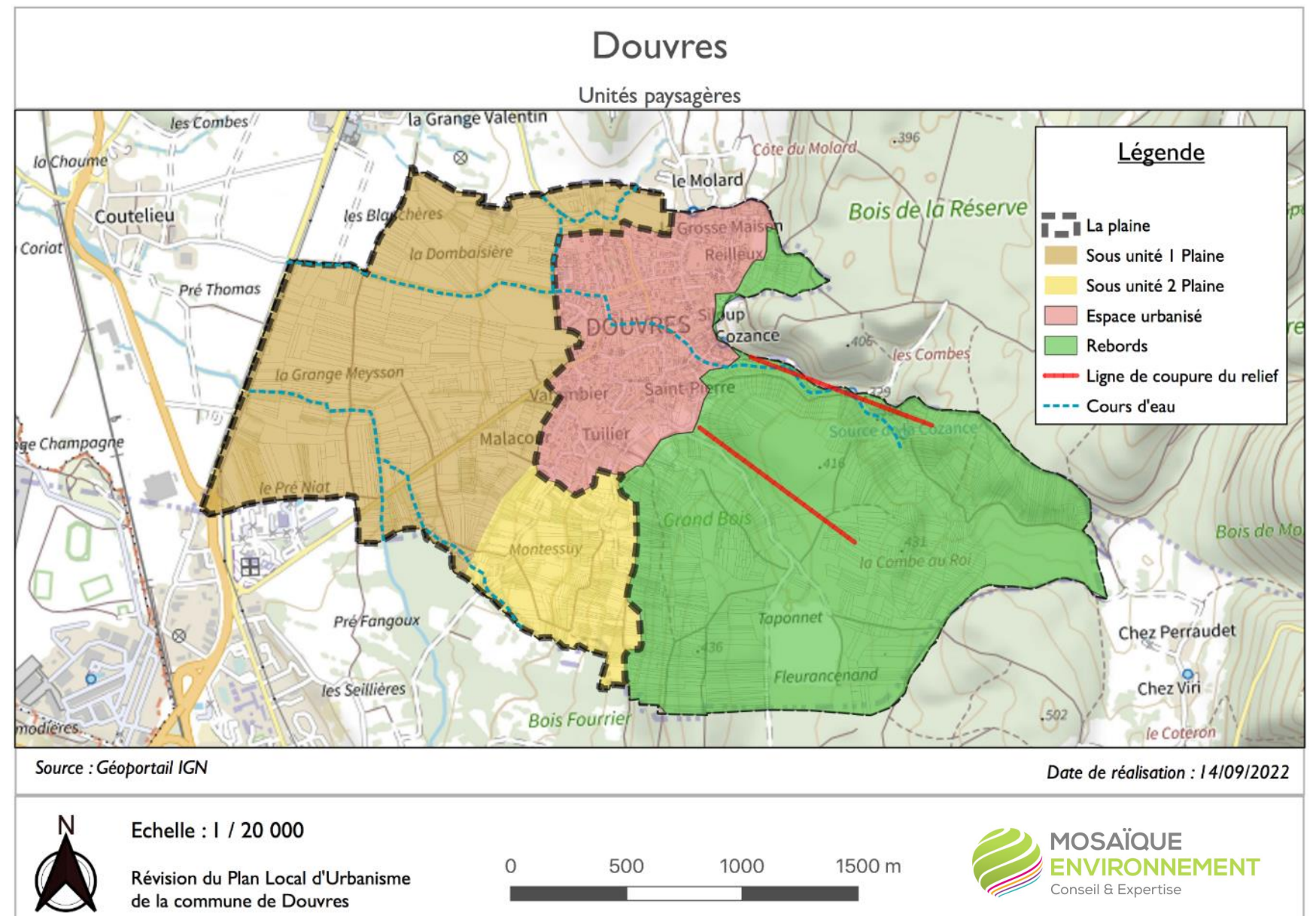
En ce sens, il s'agit d'un paysage agricole ouvert et diversifié, où le regard peut porter sur la silhouette villageoise du centre-bourg de la commune.

Sur cet espace, nous ne retrouvons aucun bâti disséminé.

En second lieu, nous retrouvons une autre sous-entité (sous unité 2) plus au Sud de la commune, différente de la première. Il s'agit là d'un espace de boisement plus conséquent qui s'est formé sur d'anciennes terres agricoles et viticoles devenues friches.

De même, sur ce secteur nous retrouvons une topographie plus prononcée amenant une perception paysagère différente. Ainsi, nous nous retrouvons sur un espace plus fermé où le regard butte sur la végétation plus dense et sur des pentes plus conséquentes. Ici, nous retrouvons donc une structure plus vallonnée et bocagère avec une ouverture semi-ouverte.

Sur cet espace, de même, nous ne retrouvons aucun bâti disséminé.



Carte 6 : Sous unités paysagères de la Plaine, Mosaïque Environnement



Figure 2 : Photographie de la plaine agricole côté Nord-Ouest, Mosaïque Environnement



Figure 3 : Photographie de la plaine agricole côté Ouest, Mosaïque Environnement



Figure 4 : Photographie de la plaine agricole côté Sud, Mosaïque Environnement

La comparaison des deux photos aériennes (1950 et 2021), nous permettent observer l'évolution de l'occupation de l'espace de plaine agricole et donc la dynamique du paysage.

La structure foncière a énormément évolué durant cette période avec des espaces exploités homogènes beaucoup plus grands aujourd'hui. La structure bocagère qui était déjà relativement limitée en 1950, reste faible aujourd'hui.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, certaines parcelles agricoles se sont vues transformées en friche venant directement, aujourd'hui, créer des espaces boisés relativement conséquents, particulièrement sur la façade Sud de la commune.

Au niveau des espaces naturels, l'évolution principale est l'impression d'ouverture plus grande du paysage du fait du regroupement des terres exploitées et, au Sud, sur les parties plus pentues, un semi fermeture avec la constitution d'espaces boisés plus conséquents. On notera aussi que la ripisylve du bief à l'Ouest de l'urbanisation a plutôt augmenté.



Carte 7 : Photographie aérienne de la plaine agricole de 2021 et 1950, Géoportail

2.1.2 Les contreforts du Bugey

Cette unité paysagère, quant à elle, apparaît à l'arrière-plan. Il s'agit du coteau boisé du Bugey qui vient directement fermer l'espace de manière abrupte en proposant des pentes fortes. En ce sens, la perception vient directement buter contre cet élément.



Figure 5 : Massif du Bugey, Mosaïque Environnement



Figure 6 : Massif du Bugey, Patrimoine de l'Ain



Figure 7 : Lignes de coupures dans le relief, Mosaïque Environnement



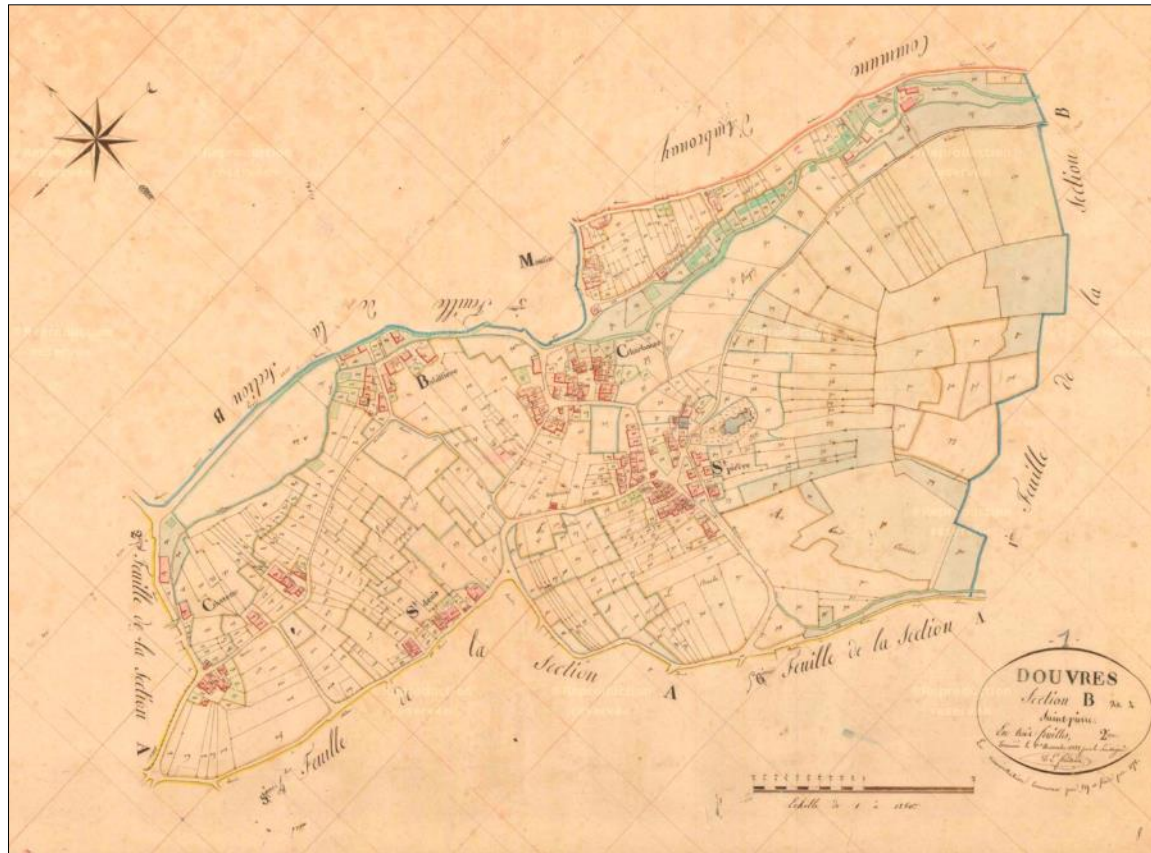
Carte 8 : Photographie aérienne des boisements du massif du Bugey de 2021 et 1950, Géoportail

De même, depuis les voiries d'accès au centre bourg, c'est à dire la RD 36b, la RD 36c et la RD 36d, nous pouvons observer, très distinctement, les deux combes, lignes de coupure dans le relief du massif du Bugey qui viennent fortement marquer le paysage.

Les évolutions sont ici aussi liées à la végétation. Au fur et à mesure du temps l'espace de boisement du contrefort du Bugey est devenu de plus en plus dense, formant cette ligne d'horizon très homogène vue depuis la plaine.

2.1.3 Le paysage urbain

Historiquement, la morphologie urbaine de la commune se compose de 17 hameaux et écarts disséminés sur le territoire.

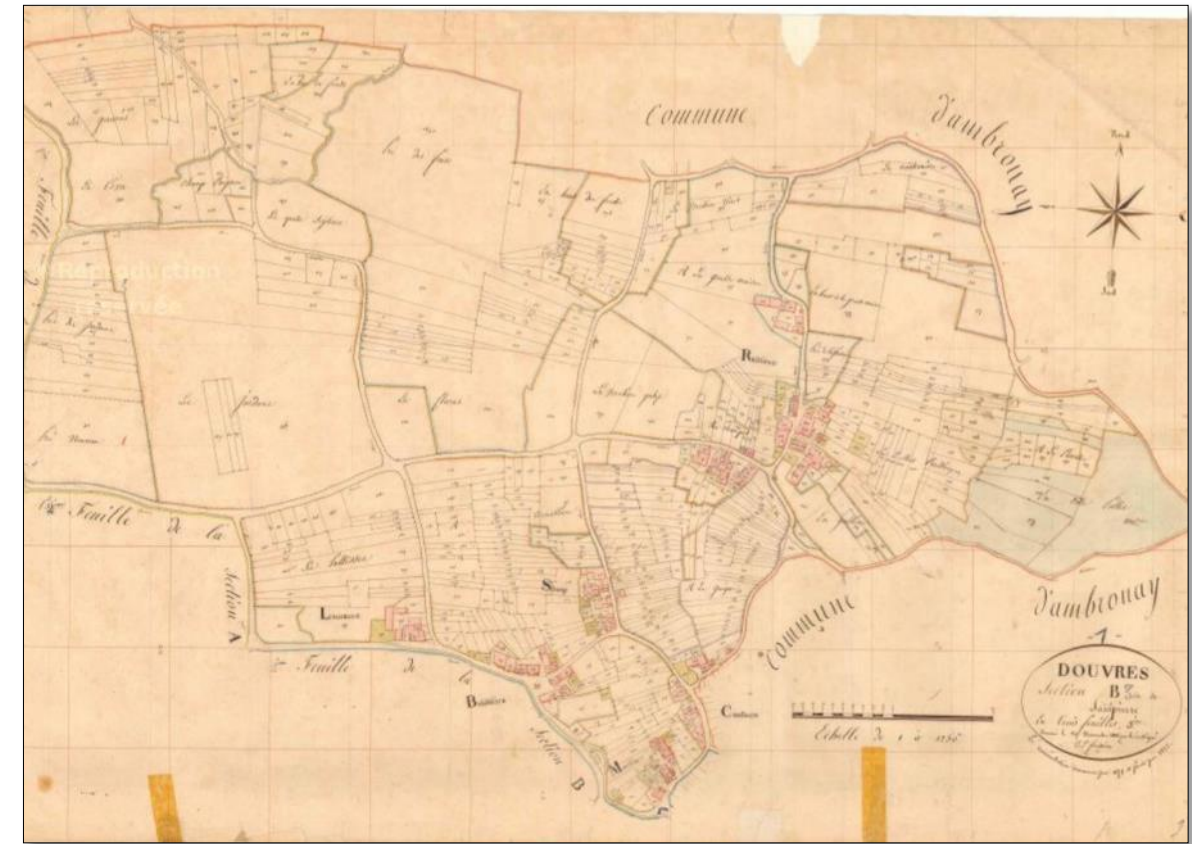


Carte 9 : Plan cadastre de Napoléon, Archives départementales de l'Ain

Au XIX^e siècle, le centre bourg est compact et resserré en dessous de son église au milieu du cimetière, juste sur le rebord du coteau. Les bâtiments de pierre forment des rues étroites, conservant, pour une grande partie la structure déjà en place au début du XIX^e siècle, tel qu'on peut la voir sur le cadastre Napoléon. D'autres groupe de bâti sont aussi au Nord et à l'Ouest.



Figure 8 : Centre bourg, Mosaique Environnement



Carte 10 : Plan cadastre de Napoléon, Archives départementales de l'Ain

Avec la construction de la nouvelle église, le centre bourg glisse et s'établit sur les espaces plus plats proche de la plaine.



Figure 9 : Centre bourg, Mosaique Environnement

Dans la deuxième partie du XX^e siècle, avec le phénomène de périurbanisation et le développement pavillonnaire, l'enveloppe urbaine s'étend de manière importante, en particulier dans la plaine, mais aussi sur les premières pentes du contrefort du Bugey à l'Est et au Sud.



Carte 11 : Photographie aérienne du village de Douvres de 2021 et 1950, Géoportail

Progressivement, les formes urbaines se sont diversifiées sur le territoire, et ce en fonction des dynamiques de l'époque.

Au fur et à mesure du temps, les nouvelles constructions ont entouré les différents noyaux urbains identifiables sur le cadastre napoléonien, pour, ainsi, former un espace urbain relativement homogène et compact. Par ailleurs, nous pouvons retrouver une zone tampon végétalisée encerclant le centre-bourg, l'isolant d'une certaine façon, et permettant, ainsi, de créer une zone interstitielle entre le noyau ancien et les zones de développement que la commune a connu dans le temps.

Ainsi, nous pouvons trouver, dans le bourg, des rues sinueuses rattachées à des rues plus linéaires, des habitations anciennes au bâti resserré avec alignement sur rue en contact même avec des logements individuels de type pavillonnaire où l'espace est plus aéré.

La comparaison des photos aériennes met en évidence une urbanisation conséquente sur la plaine agricole et ce particulièrement sous des formes de maisons individuelles de type pavillonnaire. Cela vient directement impacter la perception paysagère dès lors que nous arrivons sur le territoire via les axes routiers en créant un long linéaire de frontière urbaine un peu cachée par la ripisylve au Nord...



Figure 10 : Le développement pavillonnaire, Mosaïque Environnement

De même, nous retrouvons une certaine extension de l'urbanisation sur les pentes même des contreforts du Bugey. Ces dernières sont nettement visibles du fait de la topographie et donc de l'implantation étagée dans la pente. Sur ce secteur, nous retrouvons un certain manque d'insertion paysagère des nouveaux bâtiments, d'homogénéité architecturale avec le bâti ancien. Nous pouvons par exemple citer le manque d'harmonie par le prisme de l'aménagement des toitures végétalisées. Ces dernières sont très visibles et ne s'intègrent pas au tissu urbain ancien.



Figure 11 : Bâti récent dans la pente, Mosaïque Environnement

En ce sens, les perceptions architecturales et urbaines ne sont plus les mêmes du fait que les récentes formes urbaines n'ont pas vraiment tenu compte du tissu urbanisé ancien et l'ont plutôt phagocyté.

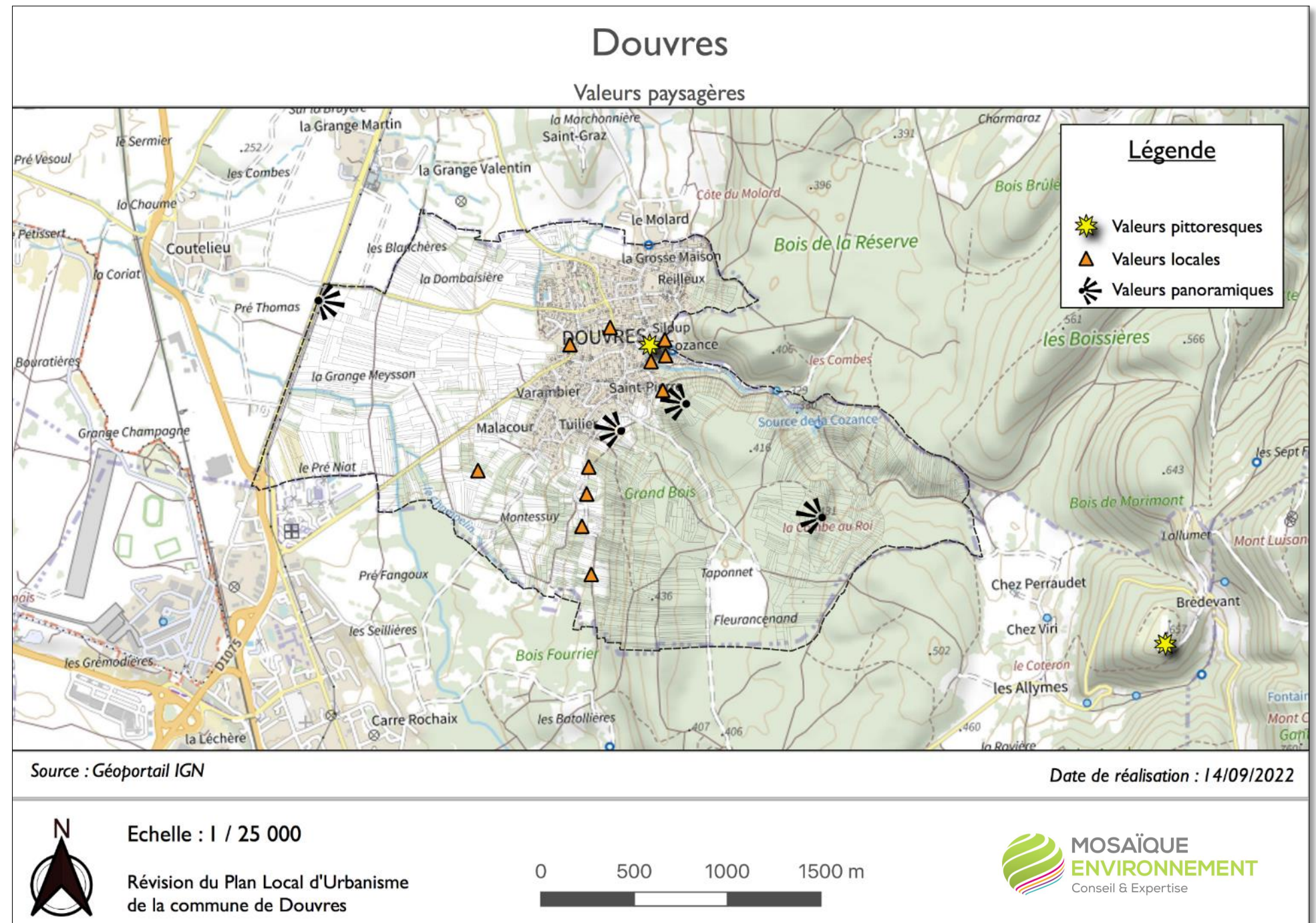
Par ailleurs, au cœur du centre-bourg, le bâti ancien est bien préservé et donne une impression d'homogénéité même si la qualité de réhabilitation d'un bâtiment à l'autre n'est pas toujours identique.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Le paysage est d'abord une valeur culturelle partagée par les habitants d'un territoire à une époque donnée. Ce que nous cherchons à repérer ici ce sont donc les valeurs de paysages partagées qu'il est donc intéressant de préserver.

Les valeurs paysagères principales de la commune de Douvres sont particulièrement liées à la topographie (position au pied du coteau du massif du Bugey) et aussi au patrimoine architectural ancien du centre bourg.

Ici, nous distinguerons les valeurs pittoresques, celles locales et celles panoramiques.



Carte 12 : Localisation des valeurs paysagères, Mosaïque Environnement

2.1.4 Les valeurs pittoresques

Les valeurs pittoresques s'appuient sur l'association entre un élément physique exceptionnel du paysage observé et un site lui-même particulier. C'est l'association des deux éléments qui confère au site son caractère pittoresque.

C'est le paysage que l'on peignait et, qu'aujourd'hui, l'on photographie.

VPI1 – Le centre bourg ancien : Avec sa place marquée par la présence de la rivière, de ses bâtiments anciens et, plus loin, de la nouvelle église, le centre de Douvres peut être considérée comme un élément pittoresque.



Figure 12 et 13 : Centre-bourg et église de la commune, Mosaïque Environnement



Figure 14 et 15 : La présence de l'eau – un élément pittoresque, Mosaïque Environnement

VPI2 – Le château des Allymes : même si ce dernier ne se localise pas sur le territoire communal, il est visible depuis les axes routiers entrant sur le territoire et attractif pour ce dernier



Figure 16 : Château des Allymes, Patrimoine de l'Ain

2.1.5 Les valeurs locales

C'est une donnée qui peut être associée aux composantes de terroir mais moins perceptible et liée davantage à la connaissance qu'ont les usagers locaux de leur territoire et à la manière dont ils le perçoivent et le ressentent. Il s'agit de morceaux de paysage qui peuvent être considérés comme « identitaires » par ceux qui habitent le territoire.

Nous pouvons identifier sur le territoire quelques valeurs locales principales :

VL1 – Le château et le pigeonnier



Figure 17 : restes du château – Mosaïque Environnement

VL2 – Le lavoir



Figure 18 : Le lavoir, Mosaïque Environnement

VL3 – Les anciens fours



Figure 19 : Ancien four de la Charbonaz, Commune de Douvres

VL5 – Le hameau de La Cozance



Figure 20 : Le hameau de Cozance, Mosaïque Environnement

VL6 – Le cimetière et la chapelle



Figure 21 : Le cimetière et la chapelle, Mosaïque Environnement

VL7 – Le pigeonnier



Figure 22 : Le pigeonnier, Commune de Douvres

VL8 et VL9 – Le puit de Saint Pierre et les grangeons



Figure 23 et 23' : Le puit de Saint Pierre et un greangon, Commune de Douvres

2.1.6 Les valeurs panoramiques

C'est une donnée qui est liée à la topographie du territoire et notre propension à chercher à embrasser de large point de vue sur de vastes ensembles paysagers.

La structure topographique avec la présence des contreforts du Bugey au bout de la plaine de l'Ain, fait que l'on peut relever de nombreuses valeurs paysagères panoramiques sur le territoire

Nous pouvons, donc, retrouver des valeurs panoramiques depuis le bas mais aussi depuis le haut.

En ce sens, nous pouvons avoir une pratique du territoire par le prisme des axes routiers, particulièrement les RD, nous proposant diverses vues dégagées sur la plaine agricole, la silhouette villageoise et les contreforts du Bugey.

VPa 1 – Depuis le cimetière vers la plaine agricole



Figure 24 : Valeur panoramique depuis les hauts du village

- **VPa 2** – Depuis RD 36 vers la plaine agricole, le village et les contreforts du Bugey



Figure 25 : Valeur panoramique depuis le RD36, Mosaïque Environnement

- **VPa 3** – Depuis le massif vers le village et la plaine agricole



Figure 26 : Valeur panoramique depuis le RD36, Mosaïque Environnement

- **VPa 4** – Depuis le chemin du Chatelard vers le village et la plaine agricole



Figure 27 : Valeur panoramique depuis le chemin du Chatelard, Commune de Douvres

2.1.7 La valeur dépréciante

On note également une valeur dépréciante dans le paysage ; ces points particuliers déprécient une image qui sans cela aurait été en équilibre.

À Douvres, le réseau électrique aérien vient directement impacter les valeurs panoramiques présente sur la commune.



Figure 28 : Réseau électrique aérien, Mosaïque Environnement

2.1.8 Synthèse des forces faiblesses enjeux

Forces	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un bourg ancien bien préservé qui participe à l'attractivité de la commune et contribue à un cadre de vie agréable. ✓ Un paysage à deux visages (la plaine et le contrefort) attractif pour les promeneurs. ✓ Des valeurs panoramiques nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un paysage qui présente une forte sensibilité avec des visions lointaines nombreuses (problème du développement urbain dans la pente). ✓ Un centre bourg et des hameaux à forte valeur patrimoniale, qui pourrait rapidement être dévalorisé par un développement urbain mal maîtrisé. ✓ Une valeur dépréciante liée au réseau électrique aérien
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver les visions lointaines, notamment sur les contreforts du Bugey et son image un peu « sauvage ». ✓ Préserver les cônes de vues depuis les axes routiers, particulièrement les RD amenant à la centralité, qui amène à une pratique du territoire. ✓ Maintenir les structures de boisements. ✓ Préserver la valeur patrimoniale et architecturale du centre bourg et du hameau. ✓ Poursuivre le travail de mise en valeur de la présence de la rivière. ✓ Préserver les éléments de haies de la plaine agricole qui animent un paysage plus « plat » et qui servent aussi parfois d'écran au développements pavillonnaires (ripisylve à l'Ouest du bourg). ✓ Préserver l'espace tampon (espaces végétalisés) encerclant le centre-bourg ancien (écran au centre-bourg). 	

3 Le territoire : structure et chiffres

LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

3.1.1 Une croissance démographique constante

L'analyse des données statistiques de l'INSEE nous permet de mettre en évidence une augmentation régulière de sa population depuis 1968. Les hausses les plus significatives s'établissent sur la période de 1975 à 1982 avec une augmentation de 8,7% de la population et de 1999 à 2008 avec une augmentation de 288 habitants sur 9 ans (augmentation de la population de 4,2%). Cette augmentation démographique conséquente est particulièrement liée à l'évolution du réseau d'assainissement. Cette évolution démographique se caractérise depuis 1999 par un taux de croissance de 2,7%. En 2021 la population recensée de la commune s'élève à 1094 habitants selon les chiffres de l'INSEE.

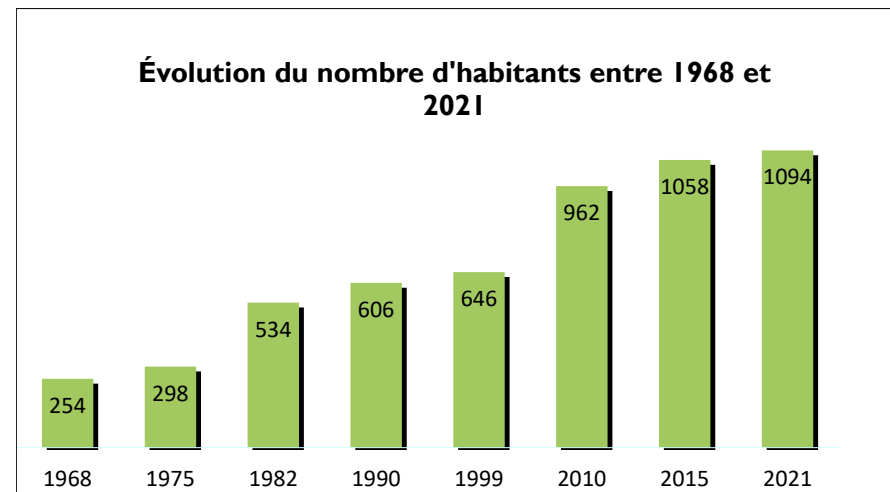


Figure 29 : Graphique Évolution de la population, INSEE 2021

Le pic démographique observé en 1975 est représentatif de la courbe démographique de la plupart des communes rurales qui ont d'abord connu une baisse de leur population avec l'exode rural (dans le cas de Douvres, dès la fin du XIX^e siècle), puis un regain de leur population avec le phénomène national de périurbanisation.

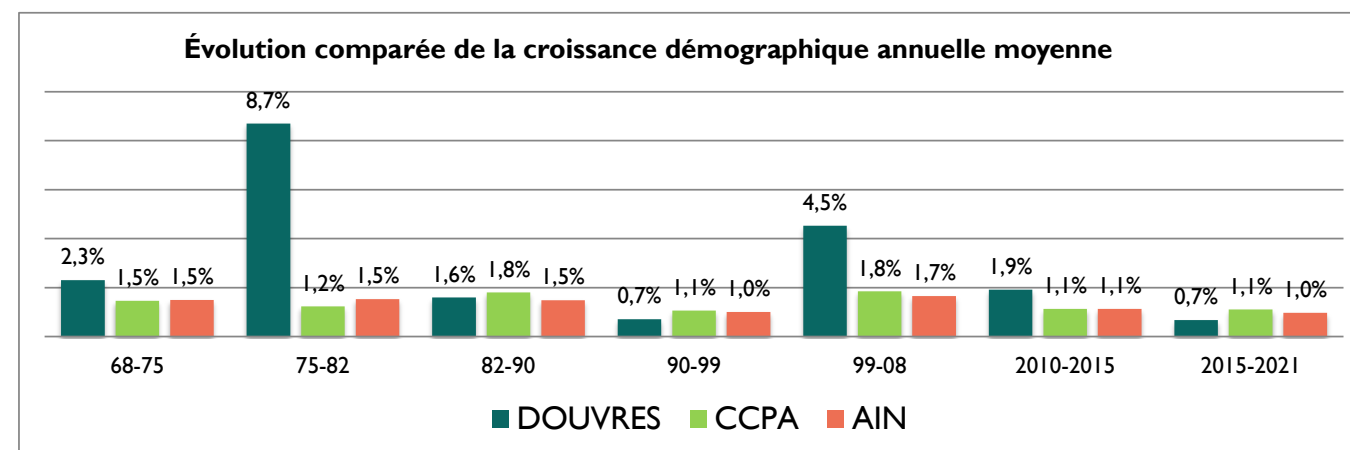


Figure 30 : Évolution comparée de la croissance démographique annuelle moyenne, INSEE 2021

À noter que l'évolution démographique de la commune est plus conséquente que sur les autres échelles mentionnées ci-dessous, à savoir celle de la Communauté de Communes et du Département de l'Ain, et ce particulièrement sur les périodes mentionnées précédemment (1975-1982 et 1999-2010).

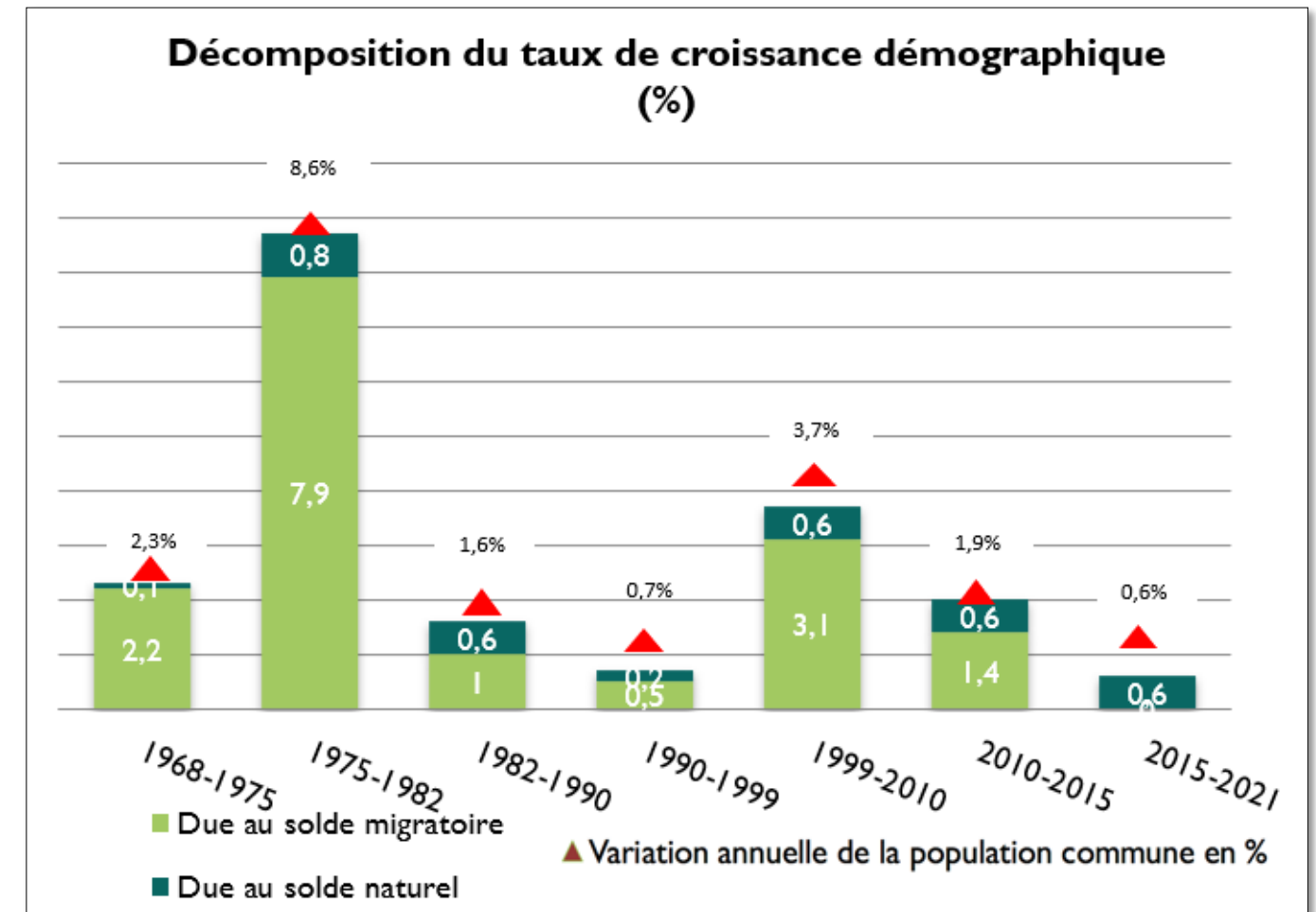


Figure 31 : Décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2021

Concernant la décomposition du taux de croissance démographique, par le prisme du solde migratoire et naturel, nous pouvons observer une croissance de la population presque exclusivement liée au solde migratoire, mis à part sur la dernière période 2015-2021 où le solde naturel est plus conséquent.

De plus cette décomposition, nous permet d'observer une certaine attractivité de la commune par le prisme d'un solde migratoire conséquent, mais avec un arrêt sur ces dernières années...

La part importante du solde naturel nous permet, aussi, de penser que la commune a attiré une part de la population particulièrement jeune permettant ainsi d'assurer un taux d'accroissement naturel positif.

3.1.2 Une population relativement jeune qui tend au vieillissement

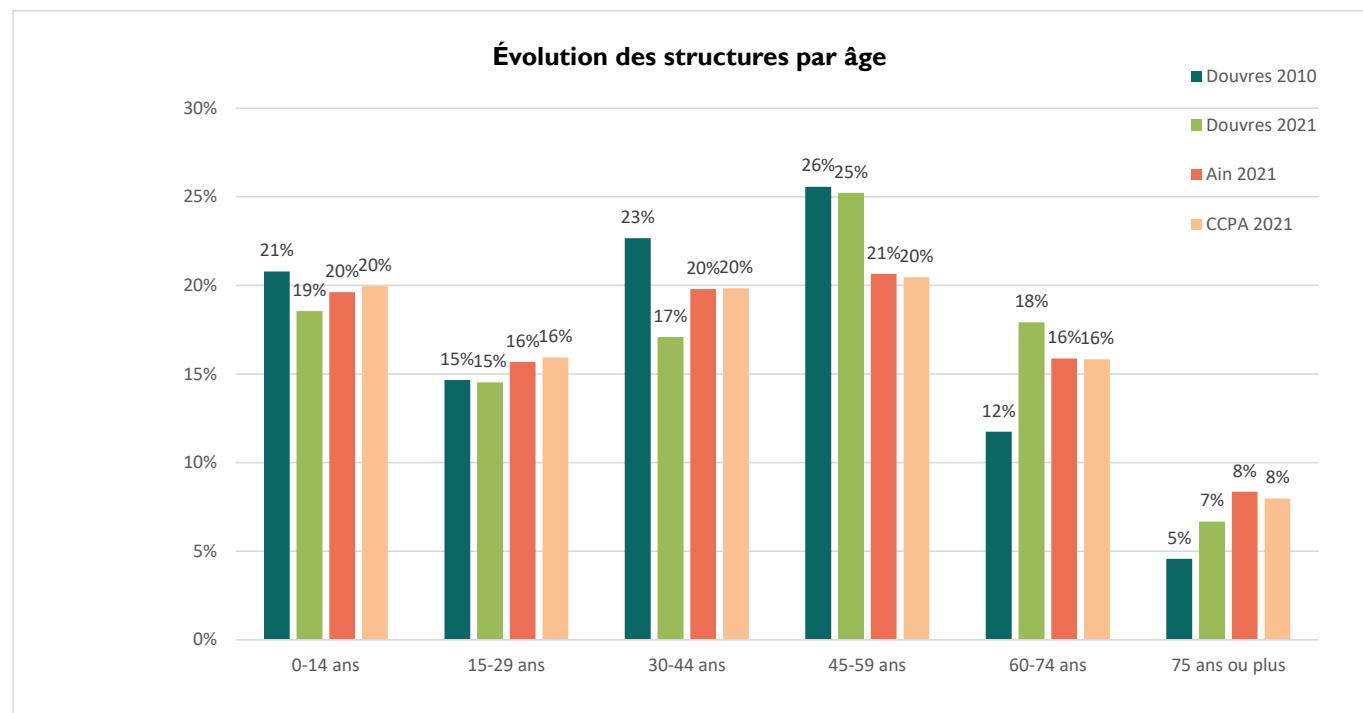


Figure 32 : Évolution des structures par âge, INSEE 2021

L'évolution de la population par structure d'âge nous montre un certain équilibre entre les différentes échelles mentionnées, particulièrement sur les tranches d'âge les plus jeunes (0-30 ans).

Toutefois, même si cette population reste relativement jeune, elle tend à vieillir. Si nous comparons l'année 2010 à celle de 2021, nous pouvons constater que les classes d'âge les plus jeunes perdent légèrement en poids, particulièrement la classe d'âge 30-44 ans.

En revanche, les classes d'âge des plus de 60 ans gagnent en importance. La classe d'âge de 60-74 ans s'est vue gagner 6% entre 2010 et 2021 et celle des 75 ans et plus, de 2%. Nous retrouvons ainsi un phénomène de gérontocroissance avec l'augmentation des effectifs de la population âgée.

Indice de jeunesse	DOUVRES 2010	DOUVRES 2021	AIN 2021
Moins de 20 ans	263	284	168109
Plus de 60 ans	124	263	153653
Indice de jeunesse	2,12	1,08	1,09

Figure 33 : Indice de jeunesse, INSEE 2021

La population est, ainsi, clairement, en train de tendre au vieillissement. Cela est représentatif des communes ayant connu une croissance démographique forte dans les années 80-90 et un développement de l'habitat sous des formes de type pavillonnaire.

L'évolution de l'indice jeunesse nous permet, par la même occasion, d'appuyer cette dynamique. En 2010, l'indice jeunesse de Douvres se fixait à 2,12 contre seulement 1,08 en 2021 (identique à celui de l'Ain en 2021). Cette proportion des moins de 20 ans par rapport au plus de 60 ans a clairement chuté du fait d'un nombre, des plus de 60 ans, multiplié par 2 entre 2010 et 2021.

Il y a ici une fragilité au niveau de la croissance démographique qui semble se faire essentiellement par la croissance des classes les plus âgées :

Entre 2010 et 2021 la population a augmentée de 132 habitants.

Dans cette même période le nombre d'habitants de plus de 60 ans a augmenté de 110 personnes... La croissance actuelle permet seulement de maintenir le niveau de population des moins de 15 ans.

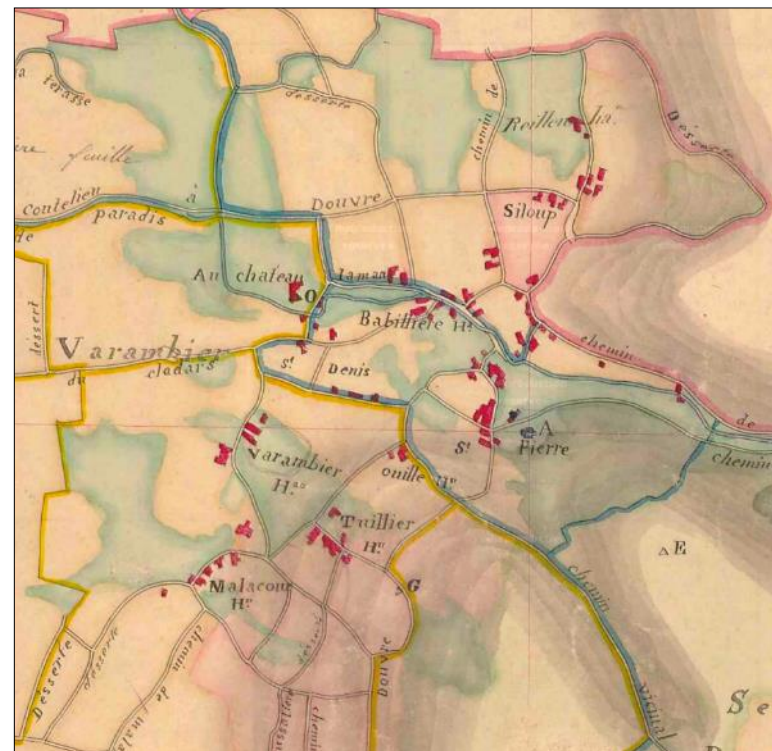
Pour l'instant, comme pour le département de l'Ain, la commune de Douvres présente, en 2021, un indice jeunesse supérieur à 1, ce qui est représentatif d'une population encore jeune.

STRUCTURE URBAINE ET CONSOMMATION FONCIÈRE

3.1.3 Une structure ancienne composée autour du centre ancien



Carte 13 : Carte de Cassini, 1:20 000, Géoportail



Carte 14 : Cadastre Napoléonien du XIXe siècle, Géoportail

Les cartographies anciennes de Cassini (18^e siècle) et celle napoléonienne (19^e siècle), montrent que la commune de Douvres, s'est développée autour de son « clocher », mais aussi en fonction d'une topographie particulière liée au contrefort du Bugey et à la coupure de la combe de la rivière Cozance. Cette structure particulière a entraîné un développement autour de trois noyaux :

- Le centre autour de l'ancienne église disparue et de son cimetière
- Le nouveau centre au bord de la rivière
- Le hameau de La Cozance

Et de manière plus ponctuelle quelques fermes dispersées à travers le territoire.

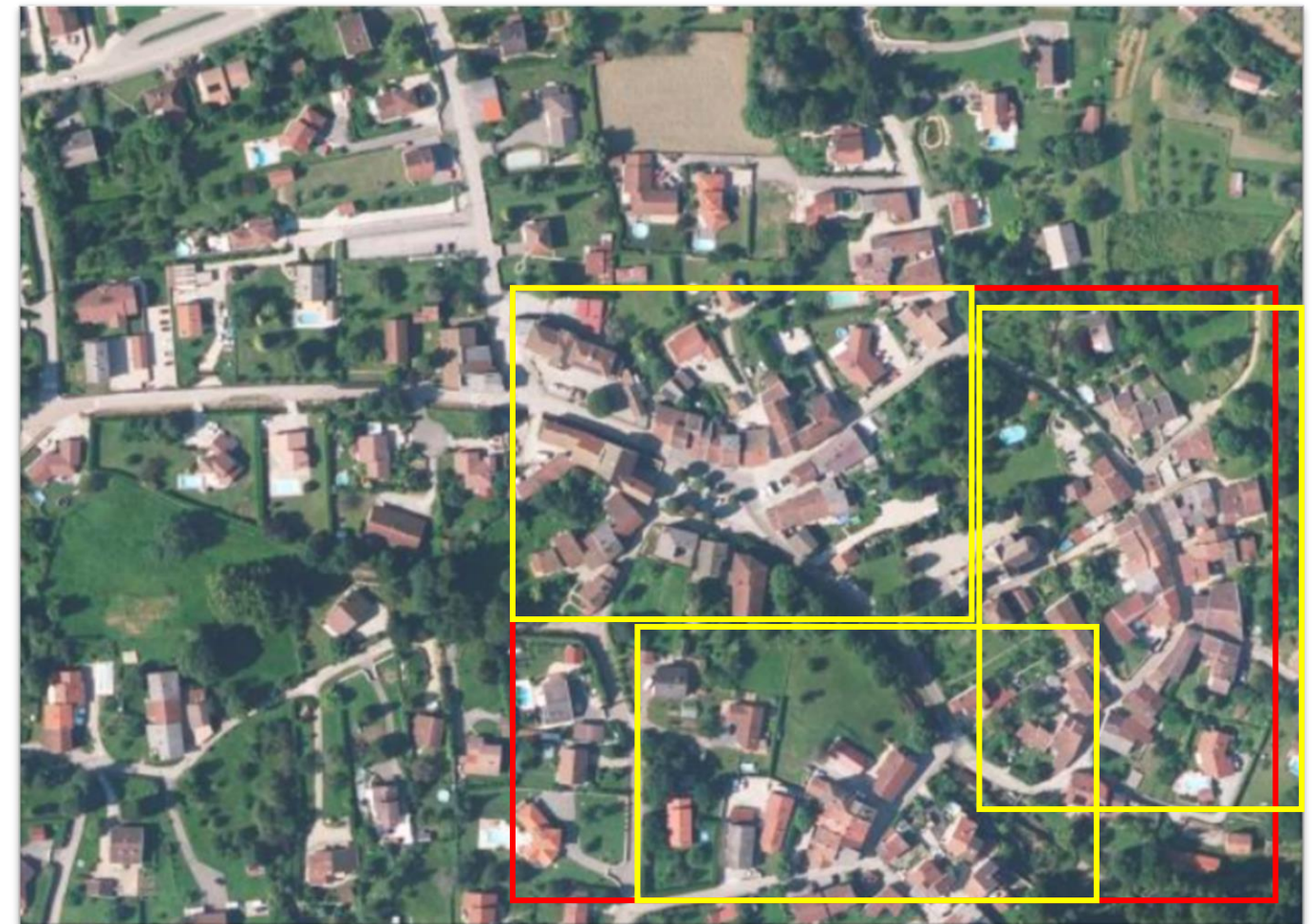


Figure 34 : Photographie aérienne du centre-bourg, Géoportail

La photographie ci-dessous permet de mettre en évidence les trois composantes du centre bourg autour du passage de la rivière. On notera que le lavoir se trouve presque au centre de gravité des trois et que la nouvelle église prend aussi une place du même type comme pour unir le village.

De même, nous pouvons retrouver d'autres éléments caractéristiques du tissu urbain présents sur le territoire, plus particulièrement les structures de hameaux comme celui de Reilleux, Malacour, Tuillier, Babilrière, Varambier ou encore Saint-Denis.

3.1.4 Évolution de la structure urbaine



Carte 15 et 16 : Evolution de la structure urbaine entre 1950 et 2021, Géoportail

Les photos aériennes nous donnent à voir la forte évolution de l'enveloppe urbaine pour de l'habitat de la commune de Douvres depuis 1945 à nos jours. À partir de l'analyse de cette évolution, nous avons pu identifier plusieurs éléments :

Sur la période de 1945 à 2011 :

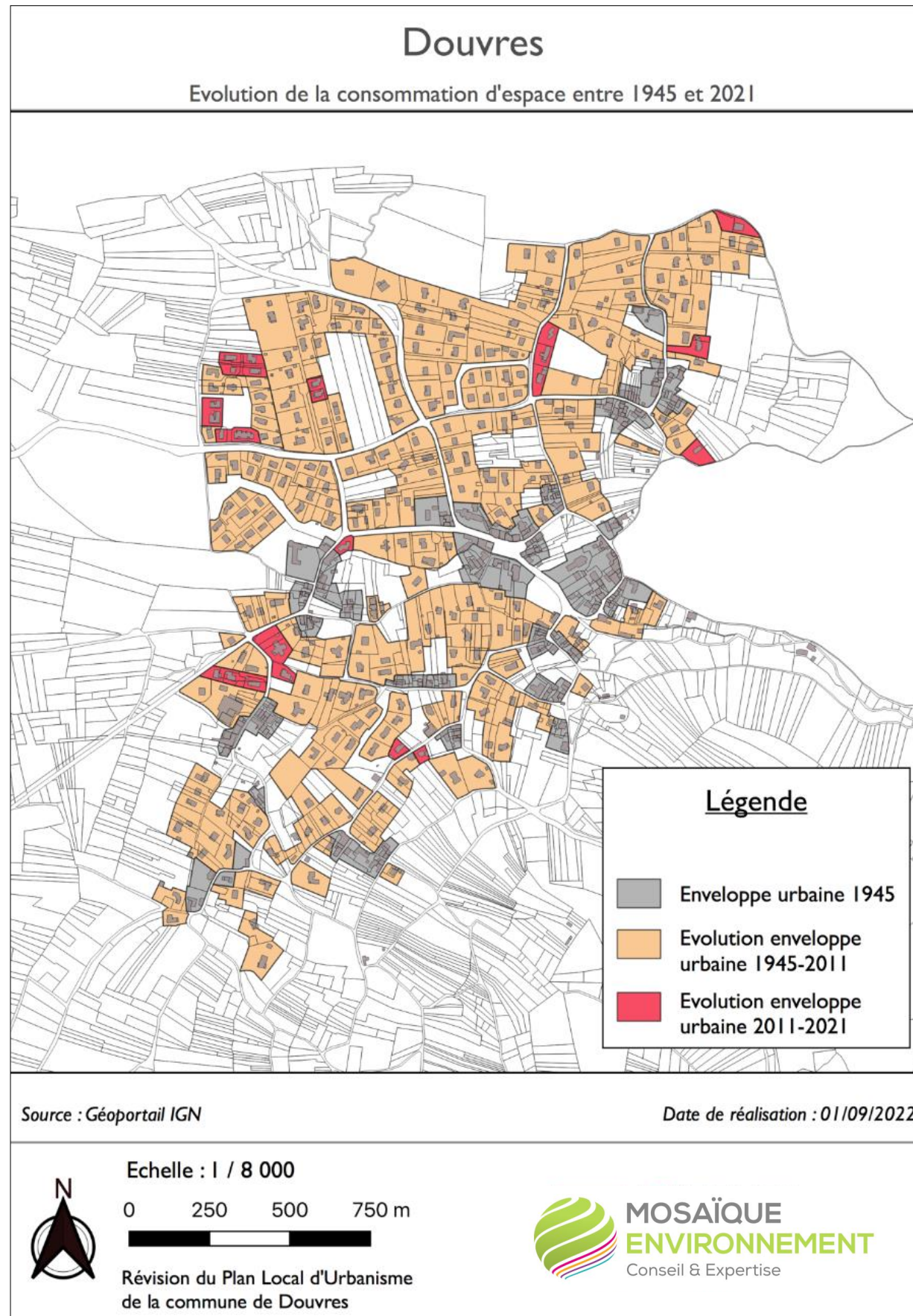
- En 1945, la surface bâtie représentait 7 hectares. La superficie bâtie a été multipliée par 6,5 entre 1945 à 2011. Ce sont 39 ha qui ont été aménagés sur cette période, soit un rythme de consommation de 0,61 hectare par an.
- En 2011, la surface urbanisée représente donc environ 46 hectares.

Sur une période plus récente entre 2011 et 2021 :

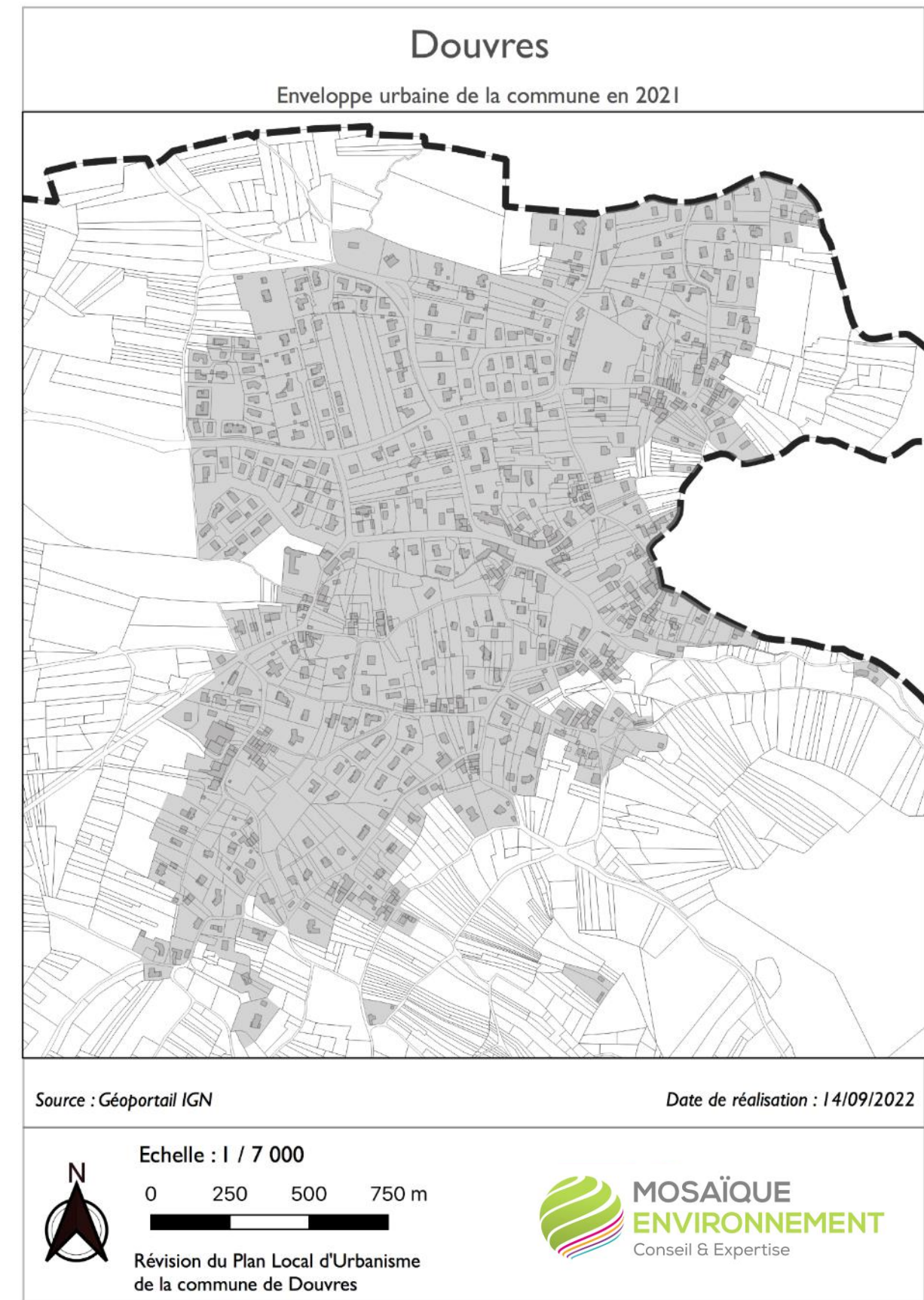
Ce sont 3,48 ha qui ont été urbanisés sur cette période de 10 ans, sur un rythme plus ralenti que sur les périodes précédentes.

La comparaison entre la surface urbanisée de 2011 et celle de 2021 permet de dégager deux grands éléments sur la fonction de ces constructions et sur la superficie que cela représente.

- Sur les 63 nouvelles constructions de cette période, 47 correspondent à de nouveaux logements sous forme d'habitat individuel.
- La consommation d'espace est relativement faible et se fait exclusivement à proximité des espaces déjà urbanisés et viabilisés.

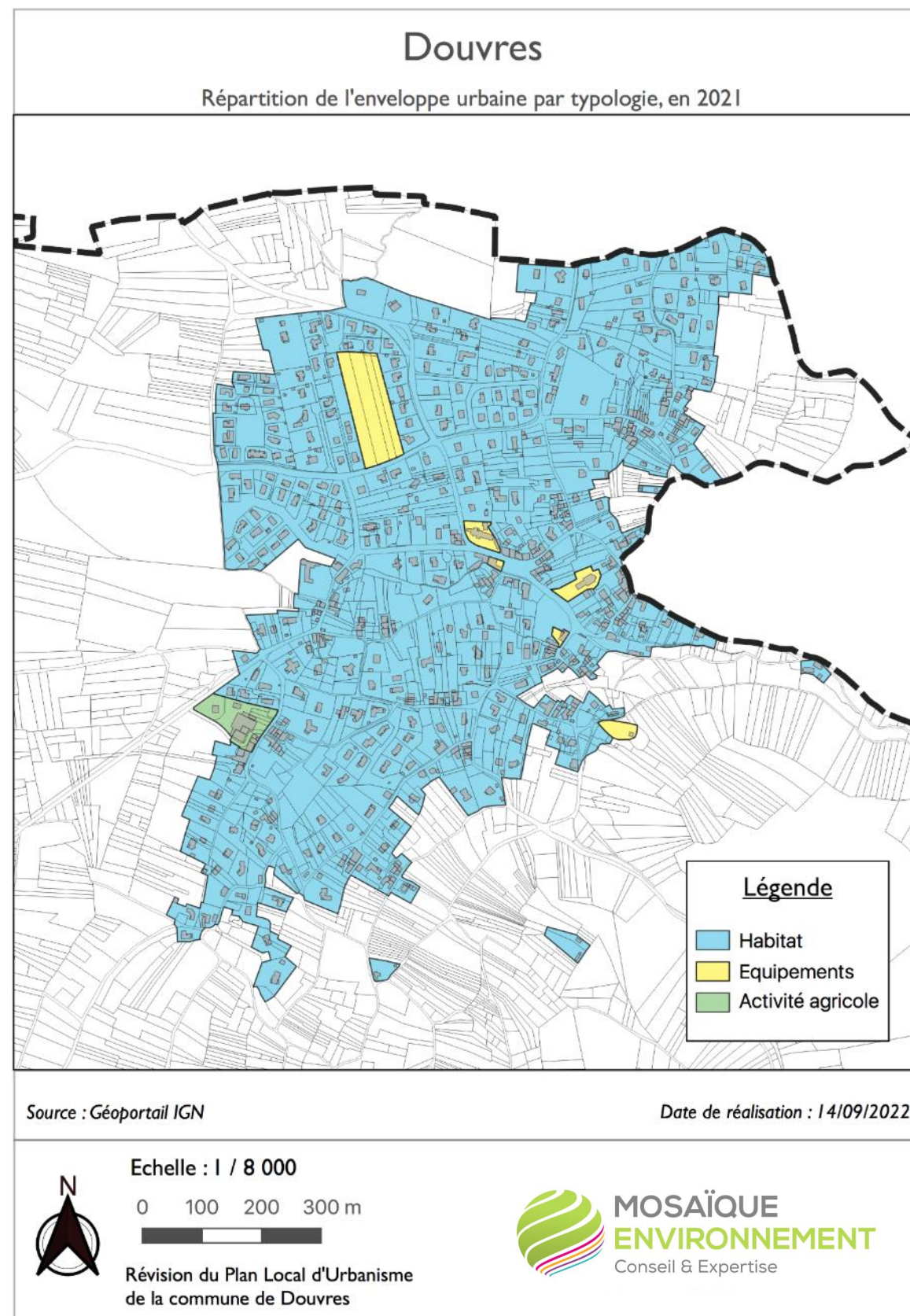


Carte 17 : Consommation de l'espace entre 1945 et 2020, Mosaïque Environnement



Carte 18 : Enveloppe urbaine de Douvres en 2021, Mosaïque Environnement

3.1.5 Répartition de la structure urbaine en 2021



Carte 19 : Répartition de l'enveloppe urbaine par typologie, en 2021, Mosaïque Environnement

En 2021, l'enveloppe urbaine globale de la commune représente 66,9 hectares, soit 12 % de la superficie totale de la commune (526 ha).

Elle est principalement constituée d'espaces agricoles, d'habitations et d'équipements, répartis de la manière suivante :

- La surface que représente l'activité agricole est principalement située au Sud-Ouest de la commune. Une seule exploitation agricole est présente sur le territoire, en ce sens, l'emprise de cette activité représente une superficie assez faible pour un total de 0,7 hectare, soit 1% de l'enveloppe urbaine.
- La part de l'espace urbain dédiée à l'habitation représente 64,4 hectares soit 96% de la part totale de l'enveloppe urbaine. Ces espaces sont principalement situés autour du bourg, même si petit à petit, ils tendent à s'étaler au Sud et au Nord de la centralité. L'habitat, ici, s'est développé sous forme d'habitat individuel en opérations groupées ou non.
- Les équipements publics sont globalement repartis autour de la mairie (salle des fêtes, salle des associations, école, mairie, église...) mis à part ceux sportifs qui se localisent au Nord-Ouest du bourg, au sein des opérations de lotissements. Ces derniers représentent environ 1,9 hectares soit 3% de l'enveloppe urbaine.

3.1.6 Un développement urbain effectué majoritairement dans l'enveloppe urbaine existante

La carte ci-jointe permet de distinguer sur quels potentiels se sont effectuées les opérations d'habitat des 10 dernières années.

Nous constatons une forte utilisation des potentiels en dents creuses, et ce, essentiellement pour du développement d'habitat. Pour rappel, une dent creuse correspond à un espace indépendant, non construit, entouré de parcelles bâties. Il s'agit le plus souvent d'opérations d'ensemble. Ainsi, sur les 3,48 ha de développement de l'urbanisation sur la période de 2011 à 2021, 1,79 ha s'est développé par l'investissement des dents creuses, ce qui représente 51% de la surface de développement globale.

Le potentiel en division parcellaire, visant à produire de l'habitat individuel « au coup par coup », est moins exploité sur la commune mais quand même très significatif. Ainsi, nous pouvons retrouver 14 potentiels en division parcellaire qui ont pu être investis entre 2011 et 2021, ce qui représente 1,29 ha soit 37% de la surface de développement globale.

Concernant, dorénavant, les extensions urbaines, ces dernières sont les moins représentées. Nous retrouvons seulement 2 opérations établies en extension urbaine, ce qui représente 12% de la surface de développement globale, entre 2011 et 2021, soit 0,41 ha.

Ainsi, le développement urbain, exclusivement dédié à de l'habitat, s'est effectué quasi-exclusivement dans l'enveloppe urbaine existante. Il s'agit là d'un développement économe des espaces agricoles, naturelles et forestier s'inscrivant dans la lignée des objectifs étatiques décrite par la Loi Climat et Résilience.

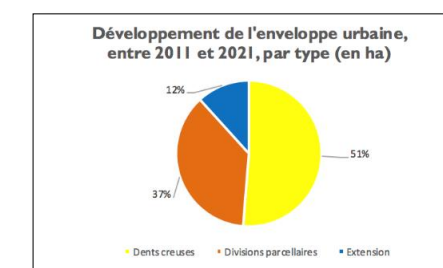
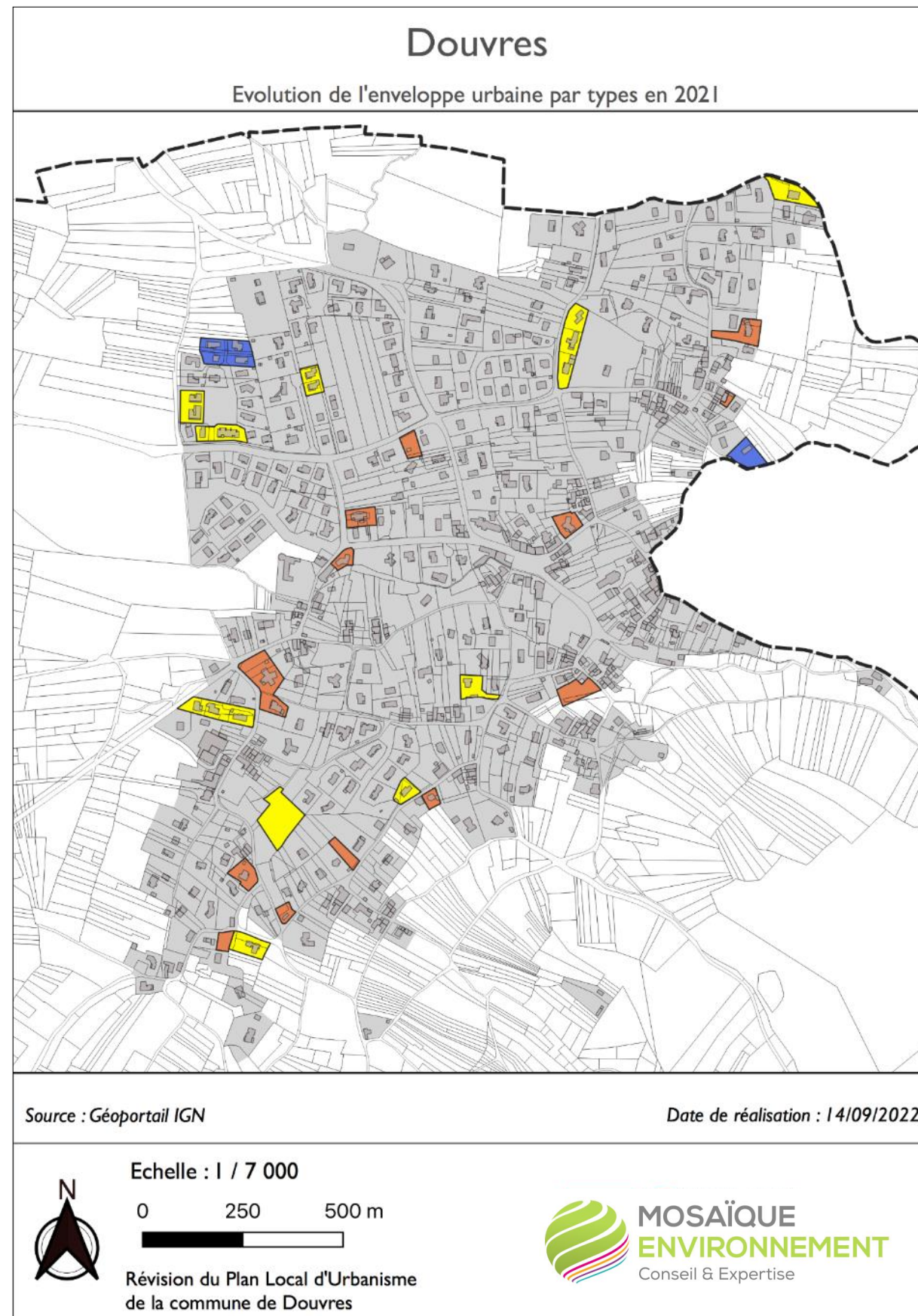


Figure 35 : Développement de l'enveloppe urbaine, entre 2011 et 2021, par types, Mosaïque Environnement



Carte 20 : Développement de l'enveloppe urbaine par types, de 2011 à 2021, Mosaïque Environnement

3.1.7 Étude de densification

De nos jours, la modération de l'utilisation de nos ressources foncières est une préoccupation évidemment partagée. Les évolutions réglementaires, en matière d'urbanisme, renforcent les mesures de lutte contre l'étalement urbain et plus particulièrement de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il s'agit notamment de grandes lois étatiques, telles la Loi Grenelle II de 2010, la Loi ALUR de 2014, et, bien sûr, la loi Climat et Résilience de 2021 et son objectif de Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050.

En ce sens, de nouvelles études sont donc à mener dans le cadre de la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme, et ce, par le prisme d'une analyse de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, de l'enveloppe urbaine.

Ainsi, une méthode a été établie dans l'optique de traiter l'objectif d'optimisation de l'utilisation des espaces urbanisés et à urbaniser.

I – Définition de l'enveloppe urbaine

La définition de l'enveloppe urbaine constructible correspond à l'étape indispensable à toute démarche de localisation du potentiel foncier densifiable, au sein même des espaces bâtis. L'enveloppe urbaine correspond au tracé des espaces contigus, bâtis ou imperméabilisés, à l'ensemble des espaces artificialisés présentant une certaine continuité et une certaine compacité. En ces sens, nous laissons hors de l'enveloppe urbaine tous bâtis isolés.

Ce tracé s'effectue exclusivement par photo-interprétation aérienne de la commune et en tenant compte du travail effectué dans le cadre des autres documents de planification.



Carte 21 : Enveloppe urbaine de Douvres en 2022, Mosaïque Environnement

2- Repérage du potentiel de densification

À l'intérieur de cette enveloppe, nous pouvons repérer différents types de potentiels en renouvellement urbain, ceux bâtis et ceux non bâtis, pour, ainsi, aboutir à un potentiel foncier théorique.

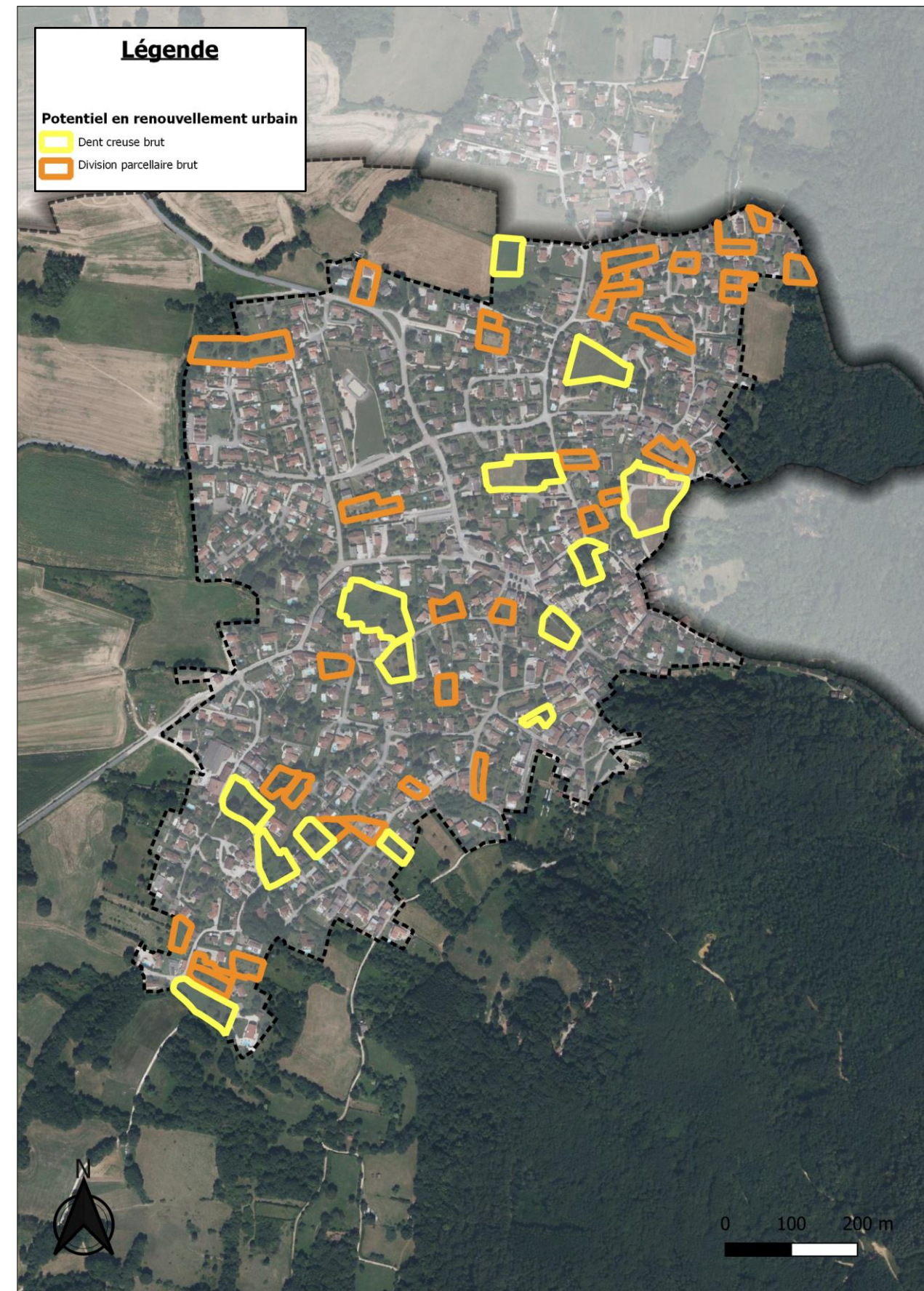
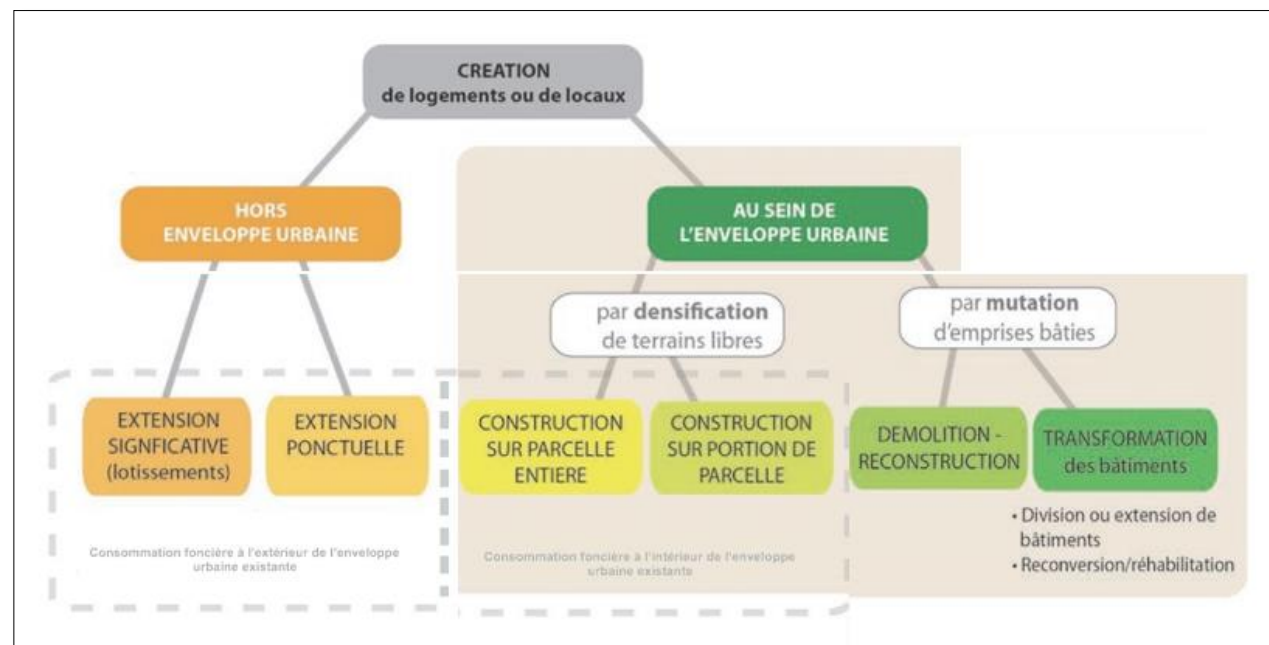
D'une part, il faut repérer les **potentiels bâtis** qui correspondent aux logements vacants, quand ces derniers sont significatifs (représentation de 4% de logements vacants sur Douvres en 2019, soit 21 logements au sein du parc de logements) mais aussi aux friches urbaines qui peuvent se caractériser par plusieurs usages (industrielle, commerciale, agricole...) (1 site localisé sur le territoire. Ref : RHA0104272). En ce sens, il s'agit de **terrains mutables**, de véritables potentiels, qui pourraient être reconvertis pour un usage d'habitat.

D'autre part, il faut repérer les potentiels non bâtis, dans lesquels on distinguera les dents creuses, des divisions parcellaires.

- Les dents creuses correspondent à un espace non construit, non lié à une habitation ou à une activité existante (une parcelle ou plusieurs), entouré de parcelles bâties. Il peut s'agir d'ancienne zone agricole ou de parcelles restées vierge de constructions, de terrains vagues...
- Les divisions parcellaires, quant à elles, correspondent à de grands espaces non construits liés à une habitation ou une activité (jardins, parcs, espaces verts) et susceptibles d'être détachées de cette habitation ou activités.

La distinction entre « dents creuses » et « divisions parcellaires » permet de faire une différence entre des parcelles non liées à un habitat et des parcelles ayant une fonction directe en lien avec l'habitat... Les premières sont évidemment plus facilement cessibles par leur propriétaire...

Il s'agit, ici, d'une présélection par photo-interprétation aérienne des terrains libres ou sous-occupés.

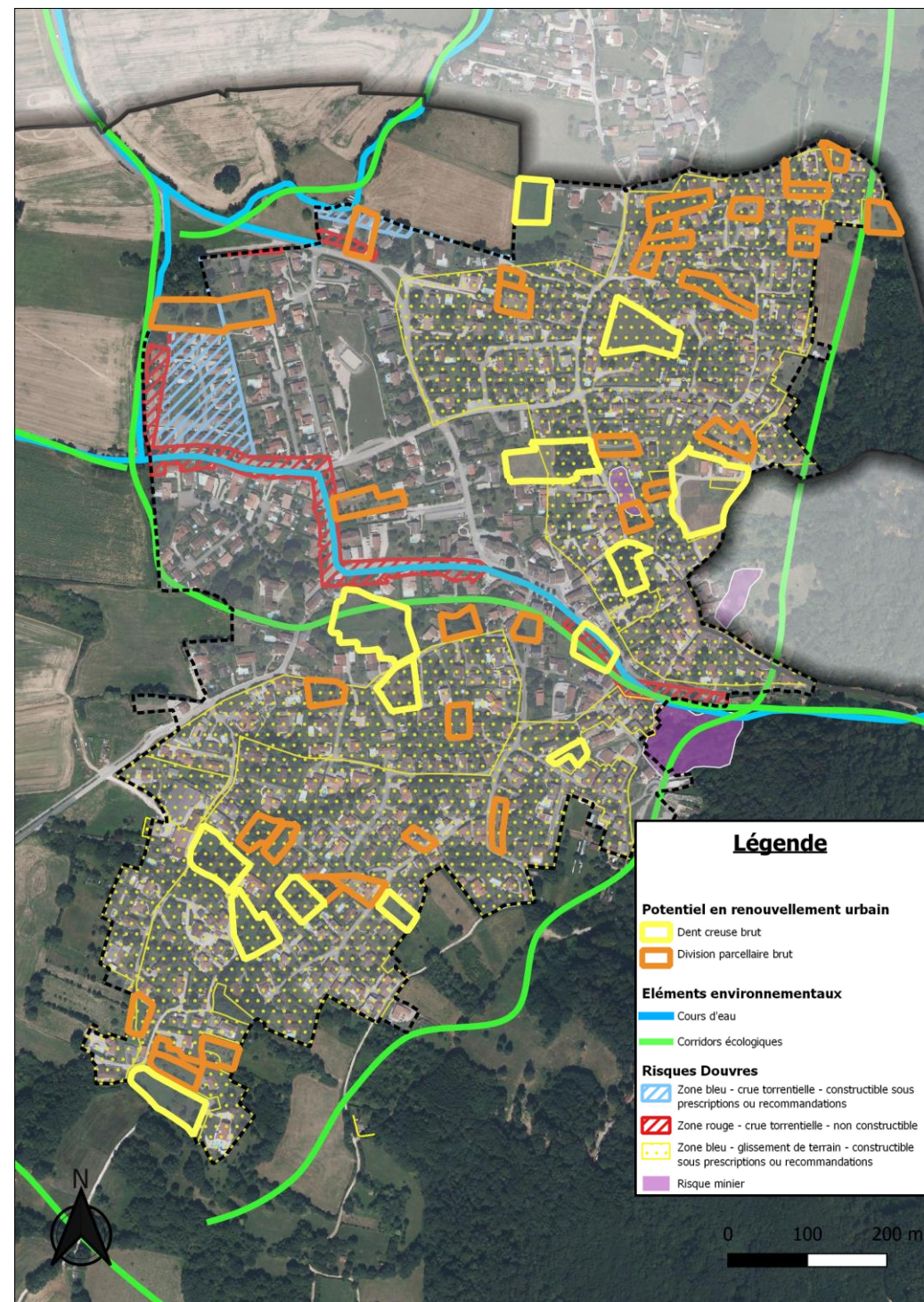


Carte 22 : Potentiel en renouvellement urbain brut en 2022, Mosaïque Environnement

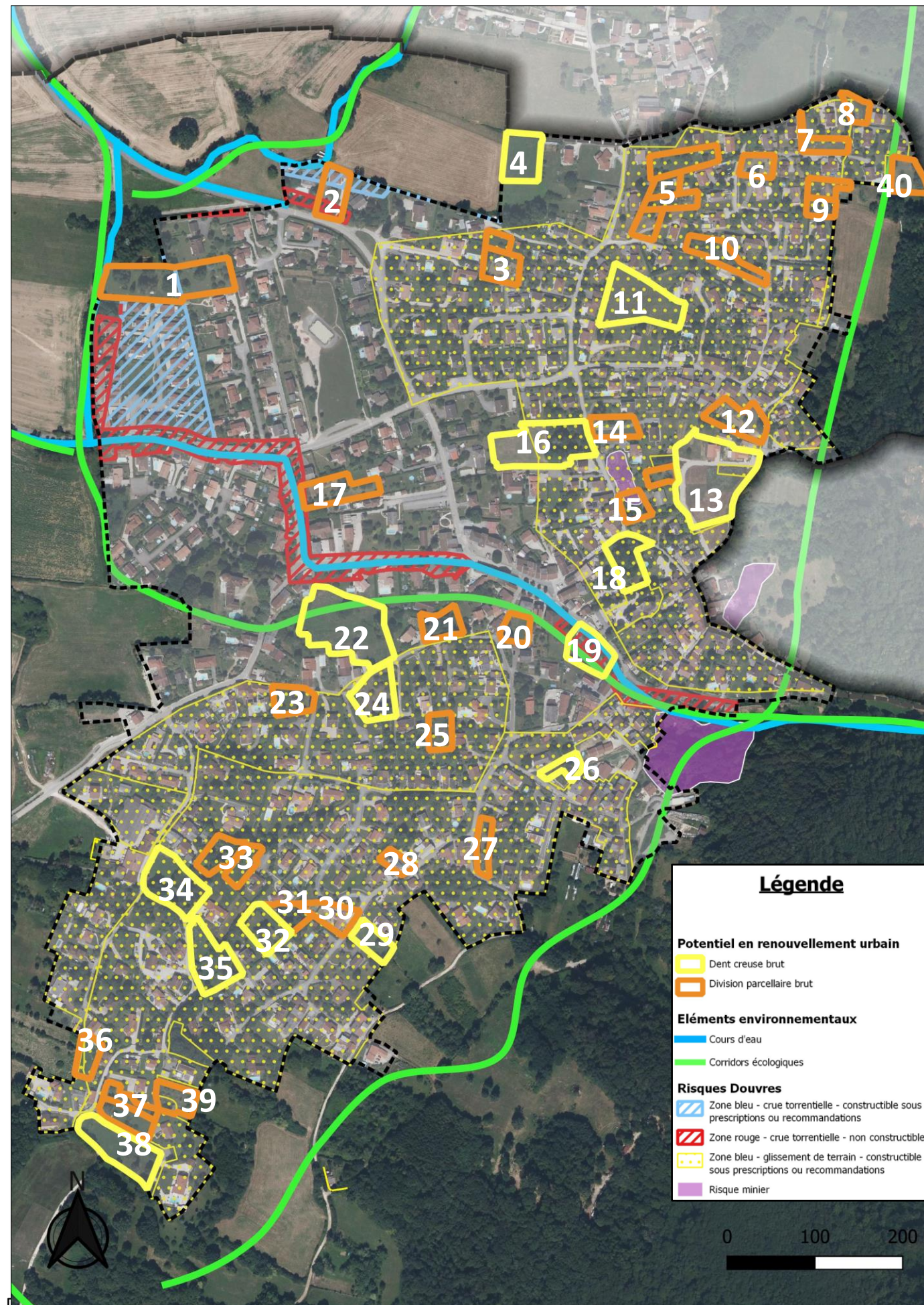
3- Croisement du potentiel non bâti avec différents critères

Une fois le repérage complet effectué, un tri doit être opéré au sein des potentiels non bâtis. En ce sens, ces derniers doivent être croisés avec différents critères, notamment environnementaux (TVB, éléments ponctuels...), paysagers, fonctionnels, de besoins communaux, de nuisances, ou encore, de risques.

Ainsi, une certaine partie de ces potentiels sera retirée comme non propice au développement de l'habitat et l'autre conservée comme représentant le potentiel réel.



Carte 23 : Potentiel en renouvellement brut et enjeux de territoire, Mosaïque Environnement



Potentiel à préserver

- 1 - Division parcellaire : Permis d'Aménager déposé mais encore en discussion
- 3 - 2 Divisions parcellaires : R.A.S
- 4 - Dent creuse : R.A.S
- 5 - Divisions parcellaires : R.A.S
- 6 - Division parcellaire : R.A.S
- 7 - Division parcellaire : R.A.S
- 8 - Division parcellaire : R.A.S
- 9 - 2 Divisions parcellaires : R.A.S
- 11 - Dent creuse : R.A.S
- 12 - Division parcellaire : R.A.S
- 14 - Division parcellaire : R.A.S
- 15 - 2 Divisions parcellaires : R.A.S
- 16 - Dent creuse : R.A.S
- 17 - Dent creuse : R.A.S
- 18 - Dent creuse : R.A.S
- 21 - Division parcellaire : Projet de création de 2 lots mais encore rien d'acté (difficulté)
- 23 - Division parcellaire : R.A.S
- 24 - Dent creuse : R.A.S
- 26 - Dent creuse : R.A.S
- 27 - Division parcellaire : R.A.S
- 29 - Dent creuse : R.A.S
- 31 - Division parcellaire : R.A.S
- 32 - Dent creuse : R.A.S
- 34 - Dent creuse : R.A.S
- 35 - Division parcellaire : R.A.S
- 36 - Division parcellaire : R.A.S
- 37 - Division parcellaire : R.A.S
- 38 - Dent creuse : R.A.S
- 39 - Division parcellaire : R.A.S
- 40 - Division parcellaire : R.A.S

Potentiel à retirer

- **Pour cause d'autorisations d'urbanisme acceptées**
 - 2 - Division parcellaire : Permis de Construire accepté
 - 13 - Dent creuse : Permis d'Aménager accepté : secteur en cours d'aménagement pour la création de 10 lots
 - 20 - Division parcellaire : Permis de Construire accepté pour la création de 2 lots
 - 28 - Division parcellaire : Permis de Construire accepté (parcelle déjà construite)
 - 30 - Division parcellaire : Permis de Construire accepté (parcelle déjà construite)
- **Pour cause d'enjeux (environnemental, paysager, de risque, de fonctionnement...)**
 - 10 - Division parcellaire : Enjeux paysager (parc d'un bâtiment à intérêt patrimonial)
 - 19 - Dent creuse : Enjeux environnemental (cours d'eau), de risque (zone rouge : crue torrentielle) et fonctionnel (espace scolaire récréatif)
 - 22 - Dent creuse : Enjeux environnemental (corridor et zone humide), de risque (inondation) et de fonctionnement (projet de création de bassins de rétention) mais le bas de la parcelle est à préserver
 - 25 - Division parcellaire : Desserte compliquée
 - 33 - 2 Divisions parcellaires : Enjeux paysager (masse végétalisée) et fonctionnel (bassin de rétention)

4 – Confrontation du besoin et du potentiel

Maintenant que les surfaces constructibles ont été isolées, il est nécessaire de les confronter aux besoins du territoire, en tenant compte, à la fois, de la dureté foncière et des enjeux au regard du projet de développement.

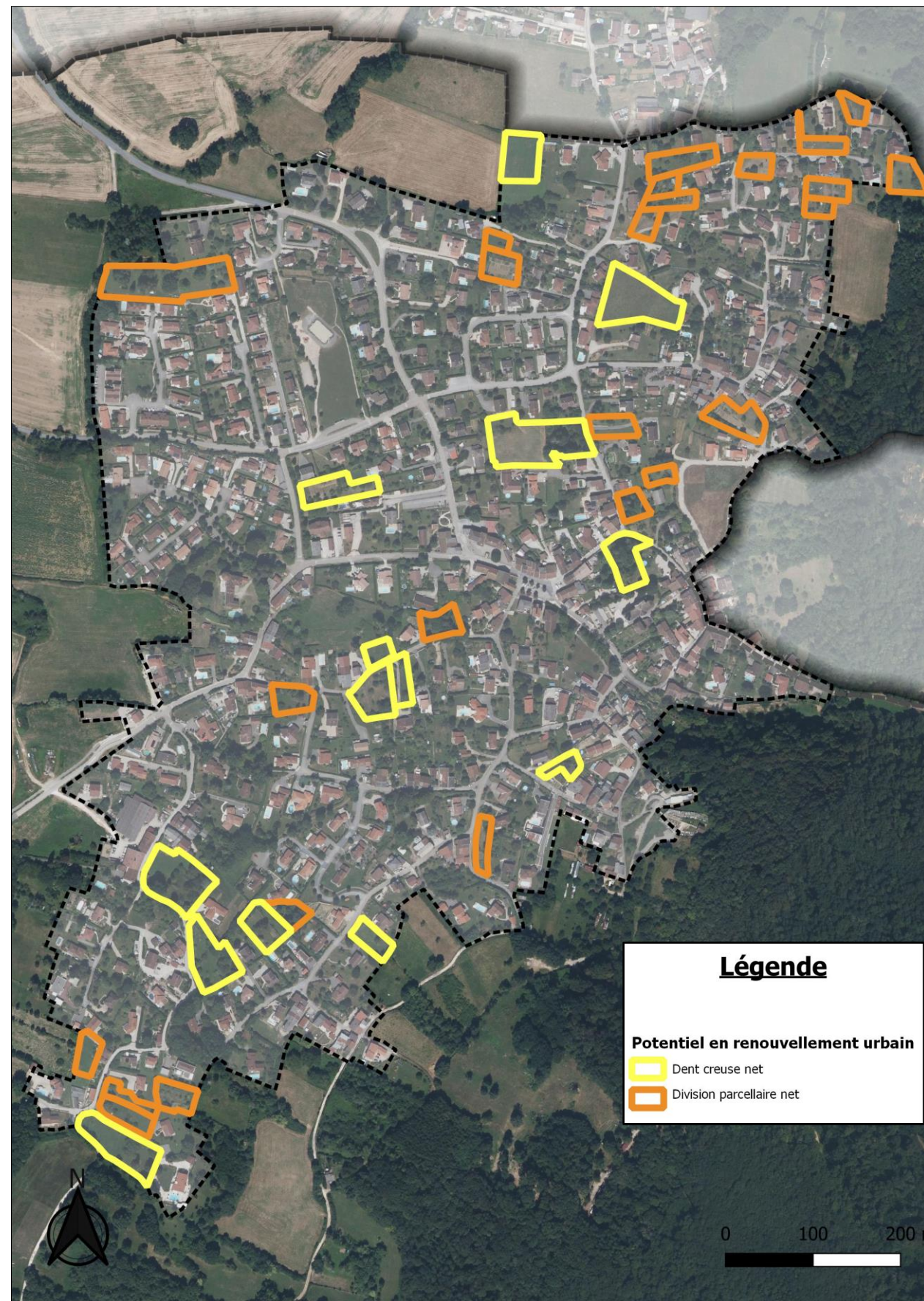
En effet, tous ces espaces libres ne vont pas forcément être mis en vente par leurs propriétaires. C'est un des intérêts de faire la différence entre « dents creuses » et « divisions parcellaires » qui ne présentent pas les mêmes duretés foncières. En ce sens, un Coefficient de Rétention Foncière sera appliqué pour ces deux catégories, à savoir 0,3 pour les « dents creuses » et 0,5 pour les « divisions parcellaires ».

Par ailleurs, les différents potentiels repérés ne présentent pas les mêmes enjeux pour l'aménagement : un grand terrain en dent creuse, proche du centre-bourg présente un potentiel de densification plus important qu'une possible « division parcellaire » en périphérie de l'enveloppe urbaine...

C'est pourquoi ces différents potentiels devront aussi être hiérarchisés en fonction de critères comme :

- La superficie des unités foncières
- La proximité avec les équipements
- Sa position par rapport au centre-bourg
- Le niveau de desserte par rapport aux réseaux (tous confondus : transports, assainissement...)

Il s'agit particulièrement de distinguer les potentiels représentant des enjeux pour la collectivité. En ce sens, le rapprochement des besoins et du potentiel doit montrer si les unités foncières effectivement densifiables permettent de répondre aux besoins territoriaux. Si cela n'est pas le cas, la collectivité se devra d'envisager d'effectuer son développement sur des espaces en extensions de l'enveloppe urbaine définie.



Carte 24 : Potentiels en renouvellement réels, Mosaïque Environnement

Dents creuses	Avec CRF (0,3)	Divisions parcellaires	Avec CRF (0,5)	TOTAL
3,37 ha	2,36 ha	3,26 ha	1,63 ha	3,99 ha

Sur la commune de Douvres, le potentiel en renouvellement urbain s'élève à 3,99 ha avec l'application des Coefficients de Rétention Foncière.

STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS DE LA COMMUNE

3.1.8 Une production de logement rythmée par l'évolution de la population

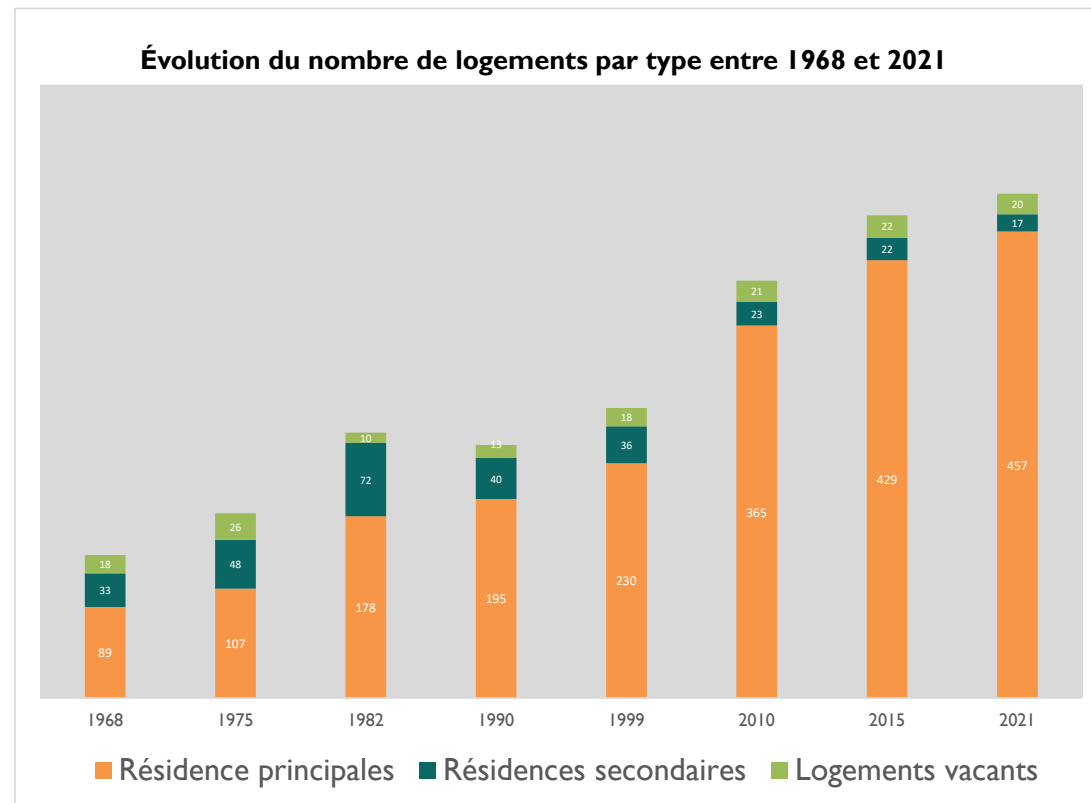


Figure 36 : Évolution des logements entre 1968 et 2021, INSEE 2021

Comme beaucoup de communes rurales en France, Douvres voit son nombre de logements progresser à partir des années 1970 grâce au phénomène de périurbanisation.

De même, nous pouvons observer que le nombre de logements de la commune semble augmenter selon le même rythme que la population. Le parc de logements s'est vu évoluer de 2,9% par an de 1999 à 2021, à l'identique de la population qui s'est vu prendre 2,7% par an sur les mêmes périodes. Ainsi, de 1999 à 2021, la production moyenne de logements est de 10 logements par an.

En 2021, 92% des logements correspondent à des résidences principales. Cela permet d'assurer une certaine stabilité de la population sur le territoire. De plus, cette dynamique semble se pérenniser avec une évolution de 9% du nombre de résidences principales depuis 2013. Cela se comprend du fait de la perte de 22% du nombre de résidences secondaires sur le parc de logements. Durant la période de 1960 à 1990, la part des résidences secondaires était très importante dans le parc de logements et ne permettait pas de rendre accessibles les logements pour la majorité des habitants souhaitant s'installer sur la commune. La tendance, depuis, est à l'augmentation de la part des résidences principales au détriment des logements secondaires. Cela permet, ainsi, de pérenniser la population de Douvres.

Concernant, dorénavant, le taux de vacance, nous pouvons observer que ce dernier est très faible et se stabilise dans le temps. Avec une représentation de 4%, il s'inscrit, ainsi, dans le phénomène normal de rotation du parc.

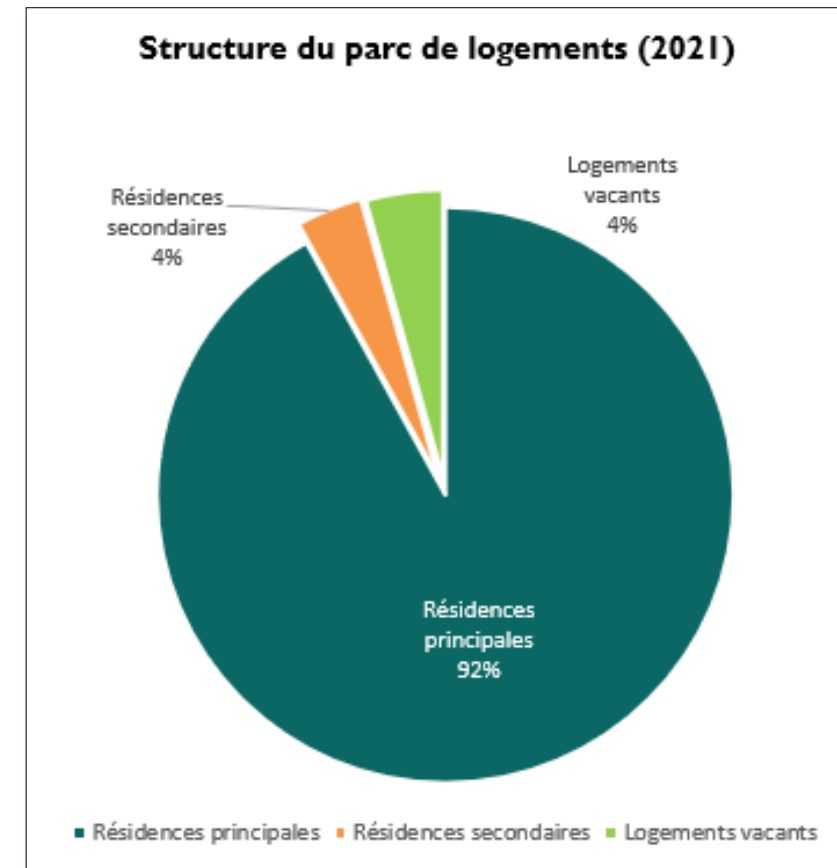


Figure 37 : Structure du parc de logements en 2021, INSEE 2021

3.1.9 Un parc très uniforme qui tend à se diversifier

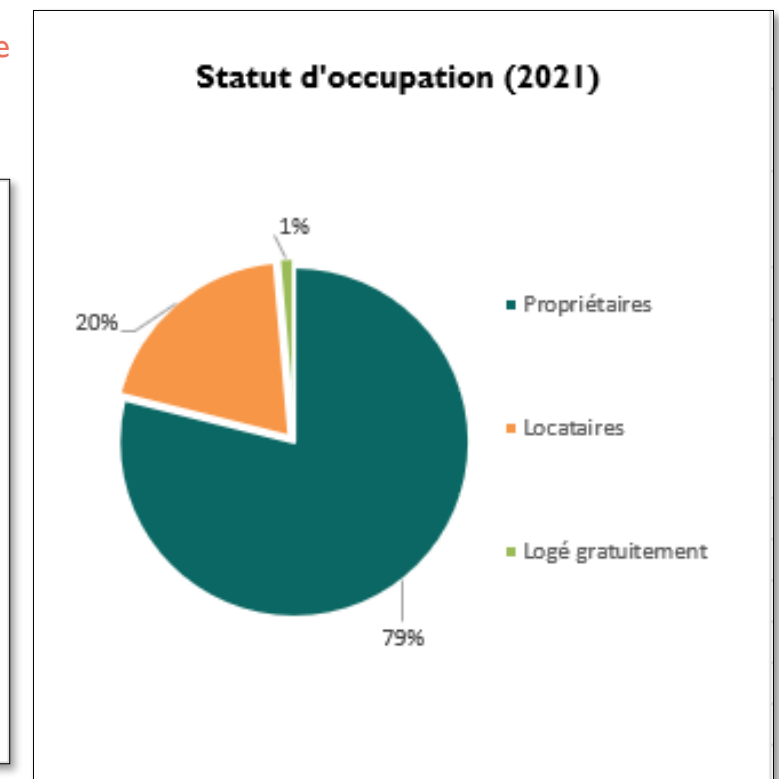
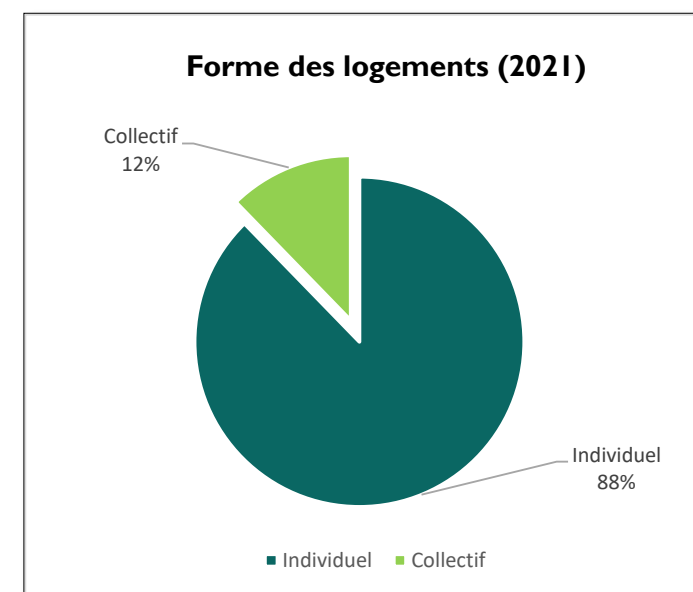


Figure 38 et 39 : Forme des logements et statut d'occupation en 2021, INSEE 2021

Nous retrouvons une grande uniformité au niveau du parc de logements de la commune. 88% des logements sont de type individuels et 79% sont occupés par leur propriétaire.

Par ailleurs, le parc de logements tend à se diversifier.

FORME DES LOGEMENTS	DOUVRES				AIN	
	Nombre 2010	%	Nombre 2021	%	Nombre 2021	%
Individuel	379	93%	457	88%	203233	64%
Collectif	30	7%	64	12%	115675	36%
Ensemble	409	100%	521	100%	318908	100%

Figure 40 : Formes des logements en 2021, INSEE 2021

Si nous regardons son évolution depuis 2010, nous pouvons observer que la part des logements collectifs a doublé, en passant de 7% à 12% en 2021. Certes, la commune est encore loin de la répartition du département de l'Ain mais elle s'inscrit dans une dynamique évolutive.

En ce sens, les typologies de logements ont évolué entre 2010 et 2021. Cela permet, ainsi, au parc de logements de se diversifier et de devenir plus attractif.

TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES	DOUVRES			
	Nombre 2010	%	Nombre 2021	%
1 pièce	2	1%	4	1%
2 pièces	22	6%	29	6%
3 pièces	34	10%	59	13%
4 pièces	82	23%	107	24%
5 pièces ou plus	215	61%	249	56%
Ensemble	355	100%	448	100%

Figure 41 : Taille des résidences principales, INSEE 2021

Nous pouvons, par la même occasion, retrouver cette dynamique dans le tableau ci-dessus dans lequel nous observons que le nombre de logements de petite taille, les 3 pièces en particulier, a augmenté alors que la part des logements de 5 pièces ou plus, dans le poids global, a diminué.

Toutefois, cela n'est qu'une dynamique. Les logements de grande taille dominent encore le parc de logements avec 80% des logements disposant de 4 pièces ou plus.

Il est important de mentionner, par la même occasion, le projet de création de logements intergénérationnels porté par la commune, le long de la route d'Ambérieu. Cela permettra de créer 6 T2 et 4 T3 qui offrira, ainsi, une offre en logement plus diversifiée et adaptée pour les personnes âgées. Par ailleurs, la conception de ce projet n'est pas encore acquise à la suite d'une opposition portant sur la préservation de l'élément patrimonial qu'est la grange. Cependant, ce bâtiment a fait l'objet de plusieurs remaniements venant directement rabaisser sa valeur patrimoniale.

3.1.10 Une faible mobilité du parc de logements

Comme l'illustre le graphique ci-dessous la part des résidences principales est de 93% sur l'ensemble du parc de logements. La tendance est à l'augmentation de la part des résidences principales au détriment des logements secondaires. Cela permet, ainsi, d'établir une certaine pérennité de la population sur le territoire communal.

LOGEMENT	1999		2015		2021		Evolution 2015-2021 en %
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	
Résidences principales	230	81%	429	91%	457	93%	7%
Résidences secondaires	36	13%	22	5%	17	3%	-23%
Logements vacants	18	6%	22	5%	20	4%	-9%
Ensemble	284	100%	473	100%	494	100%	4%

Figure 42 : Répartition des logements par typologie, INSEE 2021

Comme l'illustre le graphique suivant, le statut d'occupation des logements de la commune est principalement composé de propriétaires (79%). Il s'agit là d'une tendance habituelle pour les communes rurales. Par ailleurs, cette part est en baisse, en 2008, nous retrouvons une part de propriétaire avoisinant les 86%. Nous pouvons, donc, retrouver une certaine dynamique évolutive du statut d'occupation des logements qui propose une offre de plus en plus prégnante de logements locatifs. Nous sommes passés de 13% en 2008 à 20% en 2019. Cela permet, ainsi, de diversifier l'offre en logement et de permettre une meilleure mobilité de son parc.

Cependant, par rapport au département de l'Ain, qui recouvre plusieurs communes de taille importante, la part des logements locatifs de la commune de Douvres est encore faible mais tend à évoluer.

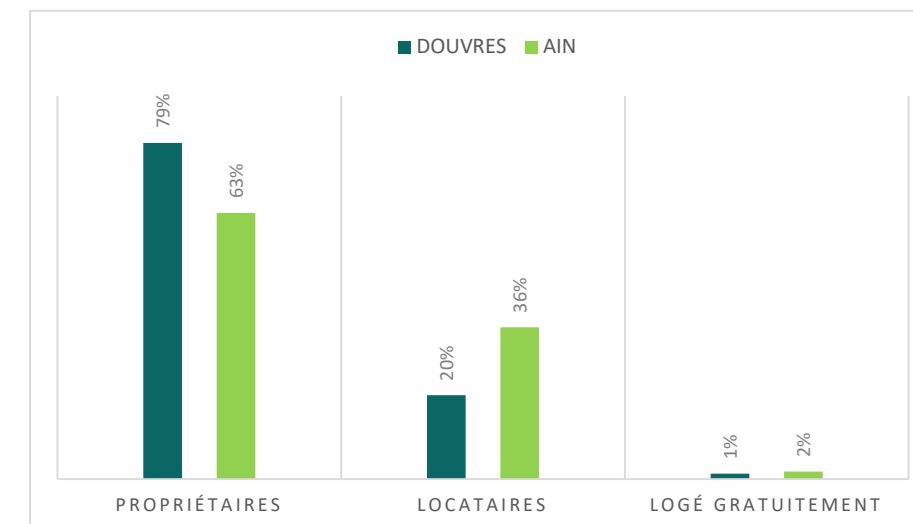


Figure 43 : Répartition des logements par statut d'occupation, INSEE 2021

3.1.11 Une production de logements destinée essentiellement aux habitants mêmes ou proches de la commune

L'étude des registres des autorisations d'urbanisme et plus particulièrement des permis de construire, nous montre qu'entre 2011 et 2021, 77 logements ont été autorisés, soit une moyenne de 7 logements par an.

Ces 77 logements se répartissent entre :

- ✓ 47 maisons individuelles
- ✓ 14 logements réhabilités
- ✓ 16 logements collectifs

Nous noterons que l'attractivité se joue à une échelle de territoire proche. Sur les 61 demandes pour la création de maisons individuelles et la réhabilitation de logements, presque un tiers (19) est déposé par des personnes habitant déjà la commune. De même, presque la moitié des demandes (30) est déposée par des habitants venant des communes proches, à savoir principalement Ambérieu-en-Bugey et Ambronay.

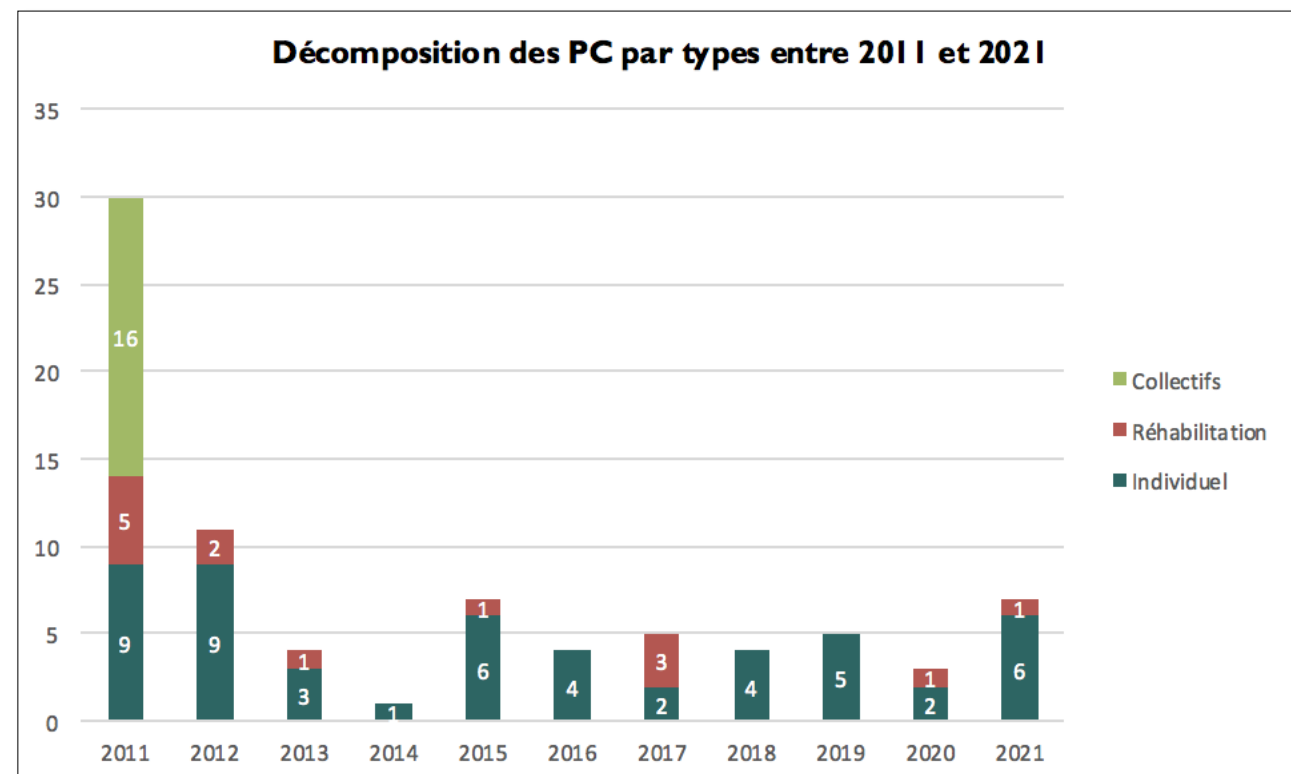


Figure 44 : Décomposition des autorisations d'urbanisme par types, entre 2011 et 2021, Données communales

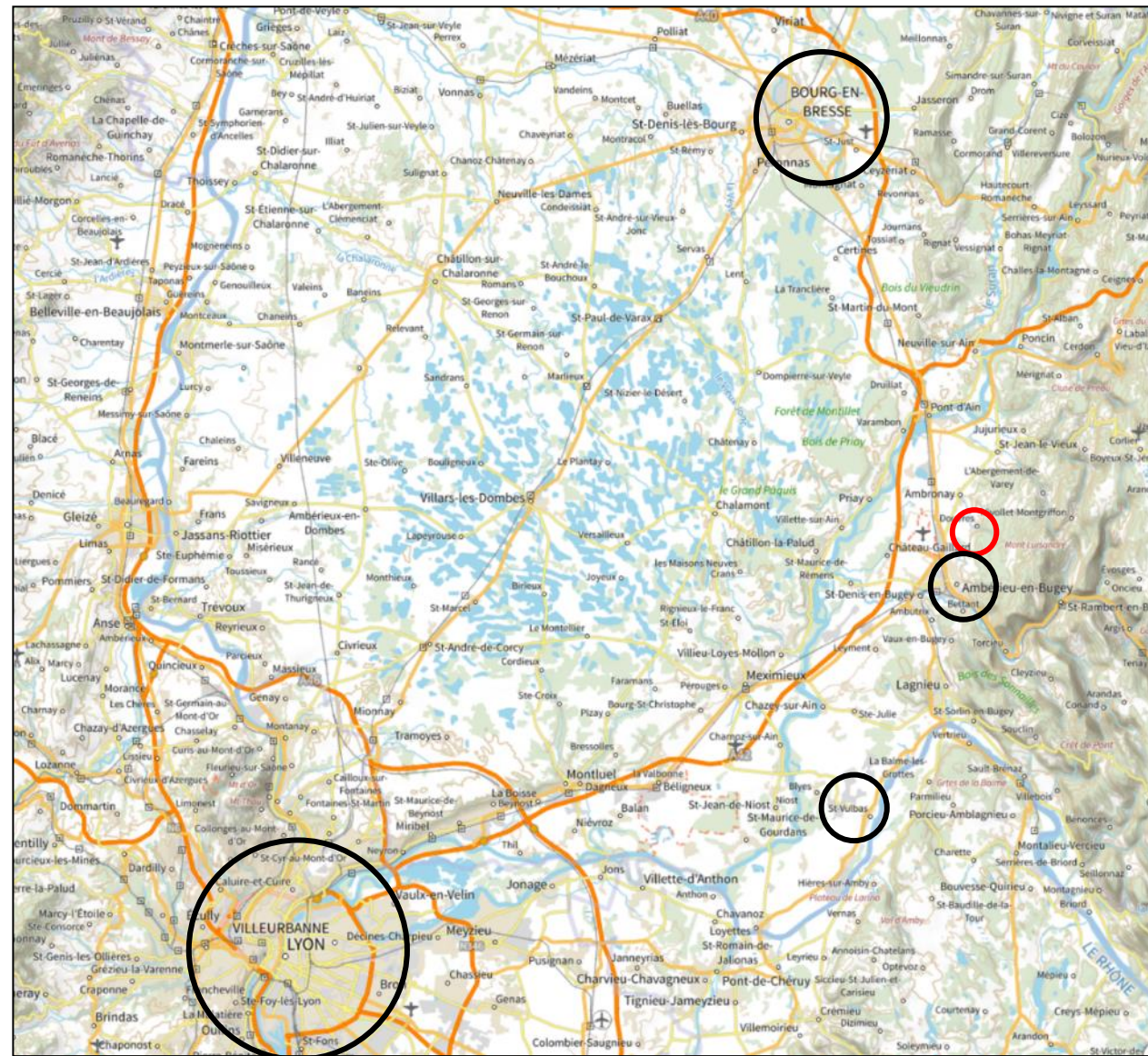
3.1.12 Synthèse des forces, faiblesses, enjeux

Forces	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un développement urbain plutôt maîtrisé qui a su préserver la valeur patrimoniale du bourg ancien. ✓ Un taux de vacance faible et en constante diminution. ✓ Des réhabilitations de logements en centre bourg de qualité. ✓ Un parc de logements qui tend à se diversifier ✓ Un développement qui se fait très peu en extension 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une population vieillissante et une gérontocroissance qui s'installe ✓ Un solde naturel peu conséquent ✓ Une faible mobilité du parc de logements ✓ Une offre en logement mono-spécifique ne répondant quasiment qu'à un seul type de demande (maison individuelle) ✓ Un coût foncier qui tend à s'élever empêchant les primo-accédants de s'installer
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtriser la consommation foncière pour le développement urbain ✓ Créer un parc de logement plus diversifié afin d'offrir différents parcours résidentiels et attirer des habitants plus jeunes et des familles ✓ Veiller à trouver un équilibre entre densification des opérations de logement et qualité de vie. ✓ Préserver un cadre de vie au travers les espaces ruraux qui offre des espaces de respiration et de promenade ✓ 	

4 Vie quotidienne

STRUCTURE DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS

4.1.1 Une faible concentration de l'emploi sur la commune



Carte 25 : Bassins d'emplois de la commune, Géoportail

Le nombre de personnes actives ayant un emploi dans la commune s'élève à 481 personnes, soit 45% de la population de Douvres. Cependant, ces actifs ne travaillent pas uniquement à Douvres. Seulement 10% d'entre eux ont un emploi sur la commune, soit 50 personnes. Théoriquement, la commune pourrait proposer un emploi à 1 actif sur 10. Les 431 autres se rendent principalement à Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, la centrale du Bugey, le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et même Lyon. La proximité avec ces bassins d'emplois est certes bénéfique pour l'attractivité de la commune.

Le taux de concentration de l'emploi est donc de 12% en 2021, celui-ci est en diminution depuis 2010 où il était alors de 16%. Cela signifie que le nombre d'emploi a diminué dans la commune sur cette période. En 10 ans, la commune s'est vu perdre 18% de ces emplois.

Emploi et activité	2010	2021
Nombre d'emplois	72	59
Nombre d'actifs ayant un emploi	459	489
Concentration de l'emploi	16%	12%

Figure 45 : Tableau de la concentration de l'emploi, INSEE 2021

L'artisanat, l'administration publique, les emplois liés à l'école ainsi que quelques indépendants représentent l'économie présenteielle, les secteurs d'emplois principaux de la commune.

Ici, à la différence d'autres territoires ruraux, l'activité agricole est guère développée sur la commune. Nous retrouvons seulement 1 exploitation agricole en 2020 (Données Agreste). Par ailleurs, 3 exploitants se partagent les terres agricoles du territoire pour une Surface Agricole Utilisée d'un total de 173 ha en 2020 (Agreste), une surface en évolution de 13% par rapport à 2010. Cette activité est caractérisée essentiellement par de l'élevage et la culture de céréales.



Figure 46 : Tableau de la concentration de l'emploi en 2021, INSEE 2021

En tout état de cause, seulement 7% des actifs résident et travaillent à Douvres. La commune est fortement dépendante du bassin d'emploi auquel elle appartient, à savoir Bourg-en-Bresse, Lyon, Ambérieu-en-Bugey mais aussi le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) et la centrale du Bugey situés sur la commune de Saint Vulbas.

DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX CENTRALISÉS AUTOUR DU BOURG

4.1.2 L'école, un élément central pour la commune

L'école primaire publique du bourg, est située le long de la route d'Ambérieu, à proximité de la Mairie. Sa pérennité est un élément important pour la dynamique même de la commune.

Au premier Septembre 2022, 118 élèves douvrois ont été inscrits et répartis en 5 classes. Cette école regroupe, ainsi, l'école maternelle et élémentaire.

Même si les effectifs fluctuent légèrement, nous pouvons observer qu'ils se stabilisent dans le temps en variant de 120 élèves en 2020-2021 (chiffre le plus haut) à 102 élèves en 2017-2018 (chiffre le plus bas).

Nous pouvons observer que de 2011 à 2017, les effectifs scolaires tendaient à s'essouffler avec une perte de 17 élèves. Par ailleurs, depuis 2018, les effectifs sont en hausses et se stabilisent vers une moyenne de 118 élèves.

La variation des effectifs peut, notamment, s'expliquer par un changement de fonctionnement au sein de l'école. Avant la période de 2018-2019, les élèves de 5 ans et moins ne pouvaient avoir d'accès à la cantine scolaire, ce qui contraignait énormément les parents et les amenaient à les inscrire dans d'autre établissement. Depuis cette période, la cantine scolaire permet la prise en charge des enfants de 3 ans et plus. En ce sens, cela a permis de renforcer les effectifs scolaires.

Aucun collège et lycée n'est implanté sur le territoire de la commune. Les élèves se rendent à Ambérieu-en-Bugey pour ce qui est de ces deux établissements.

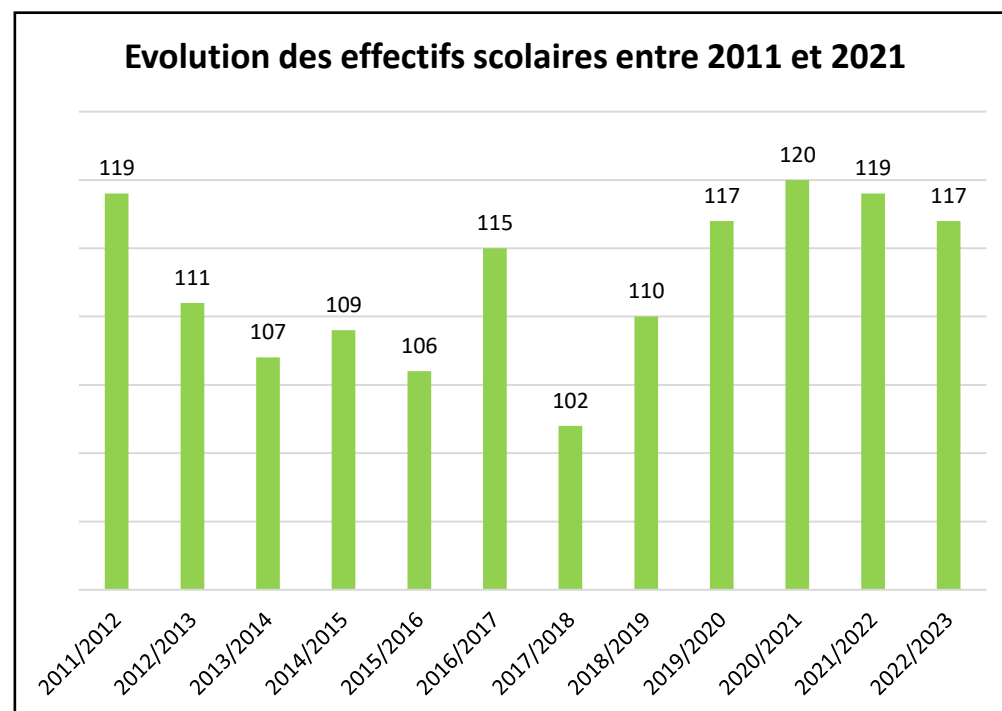
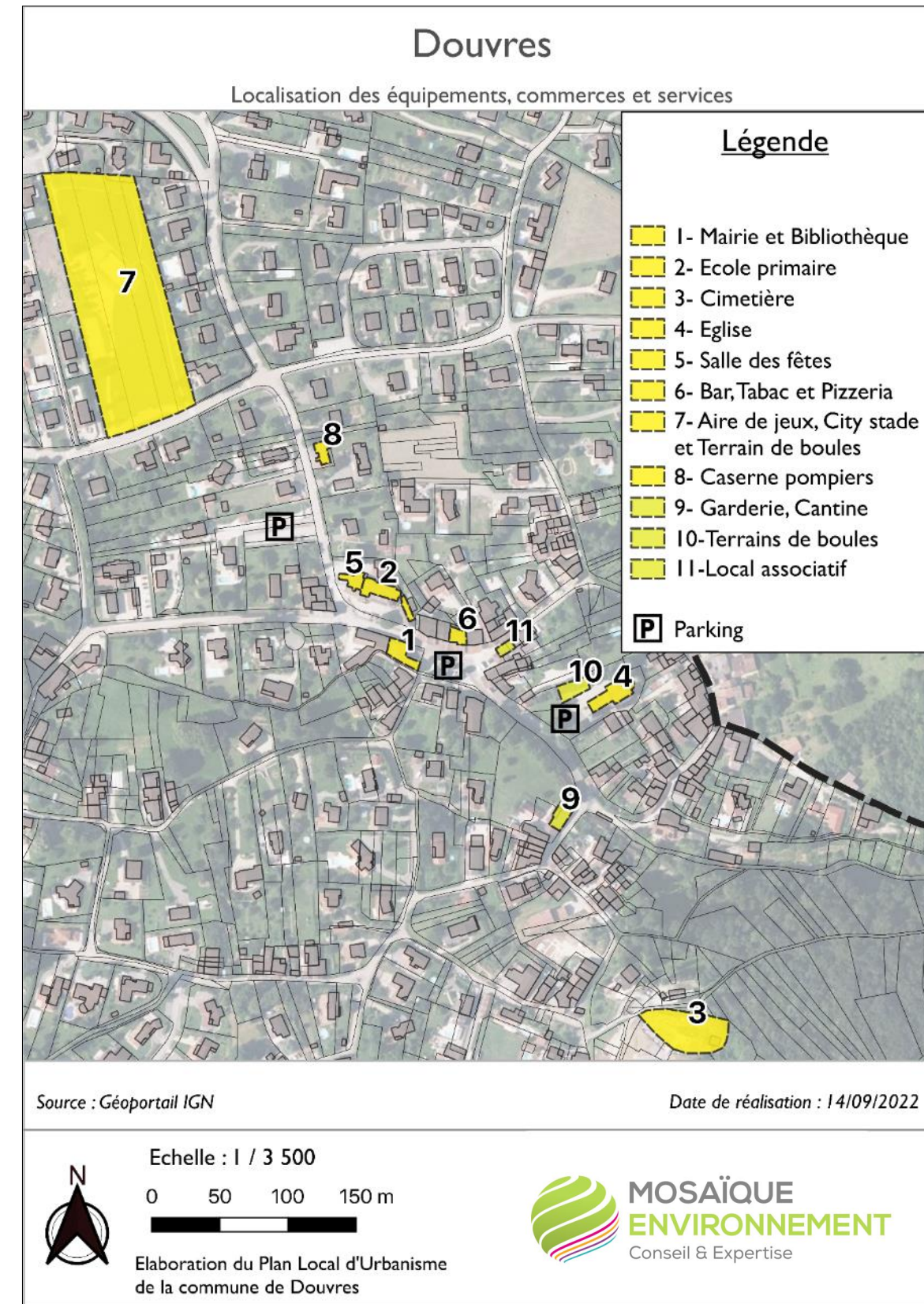


Figure 47 : Effectifs scolaires 2011-2022, Données communales

4.1.3 Des équipements, localisés sur la centralité communale



Carte 26 : Équipements de la commune, Mosaïque Environnement

La commune de Douvres dispose de quelques équipements publics nécessaire à la vie quotidienne, à savoir :

✓ **Les essentiels**

- Mairie
- Eglise
- Cimetière
- Salle des fêtes
- Ecole primaire
- Bibliothèque
- Local pompier
- Garderie
- 3 espaces de stationnement public

✓ **Les sportifs**

- City Stade
- Terrains de boules

✓ **Les loisirs**

- Aire de jeux



Figure 52 et 53 : Eglise et équipements sportifs de la commune, Mosaïque Environnement



Figure 54 et 55 : Parking de la place de la mairie et de l'église, Mosaïque Environnement



Figure 48 et 49 : Mairie, bibliothèque et école de la commune, Mosaïque Environnement

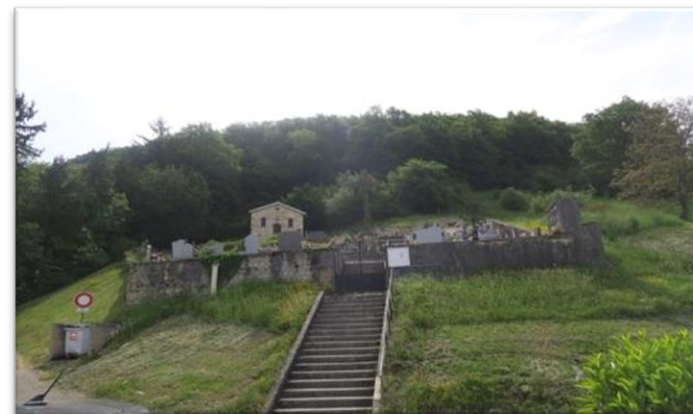


Figure 50 et 51 : Garderie et cimetière de la commune, Mosaïque Environnement

L'intégralité de ces équipements se localisent à proximité de la centralité urbaine de la commune et la majorité le long de l'axe principal, la RD 36 qui leur permet une desserte efficace. De même, tous ces équipements sont accessibles par les modes doux par le prisme d'aménagements sécurisé propices au déplacement piéton.

Par ailleurs, concernant l'offre en commerce, cette dernière est quasiment inexistante, mis à part l'activité de bar, tabac, dépôt de pain et restauration localisée sur la place de la Mairie. Cela s'explique particulièrement, par la proximité de la commune avec les grandes et moyennes surfaces des communes limitrophes, notamment Ambérieu-en-Bugey, qui ne permettent pas la pérennisation des commerces sur Douvres.

Concernant l'offre en stationnement, cette dernière semble suffisante pour les besoins de la commune.

À noter que la création en 2022 de 24 places de parkings à proximité de l'église permet de recalibrer l'offre de stationnement sur la place de la Babillière et de l'aménager en réelle place de village.

LES DÉPLACEMENTS DES DOUVROIS

- La RD 36c qui permet de relier Douvres à Coutelieu
- La RD 36d qui arrive de la commune d'Ambronay

4.1.4 Un territoire bien desservi par les axes routiers



Carte 27 : Carte IGN, Géoportail

Quoique légèrement en retrait, le territoire de la commune est très bien situé par rapport aux grandes voiries de desserte reliant Bourg-en-Bresse et l'agglomération lyonnaise. Nous pouvons retrouver un réseau structuré autour de l'autoroute A42 et d'un grand nombre de routes départementales. Il suffit de se rendre à Ambérieu-en-Bugey (5 km) pour avoir accès à ce réseau viaire structuré.

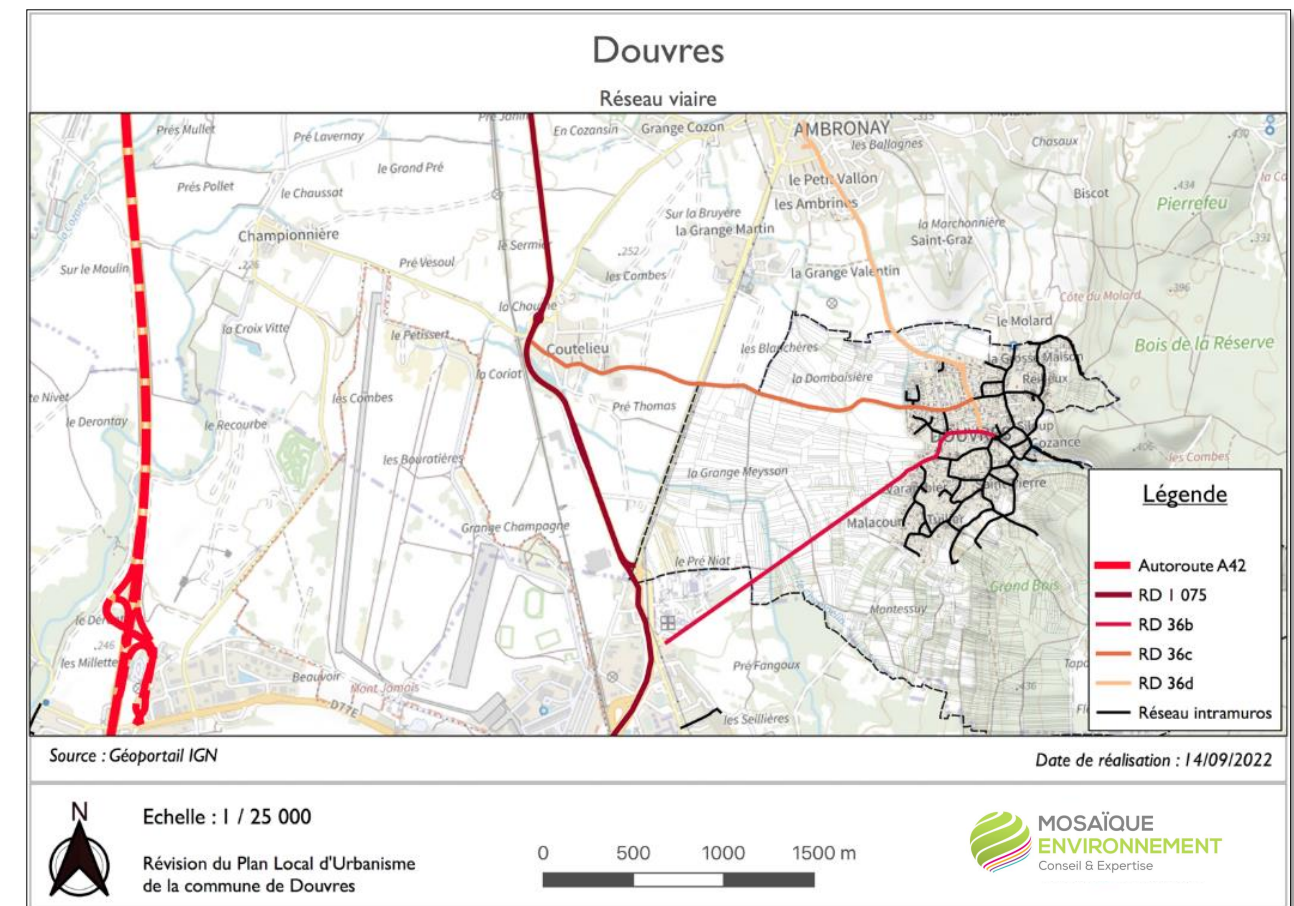
En ce sens, nous retrouvons :

- ✓ Un **réseau national et international**, localisé à la frontière du territoire, avec notamment :
 - L'autoroute A 42, accessible de par l'échangeur autoroutier d'Ambérieu
 - La RD 1075 qui permet de se déplacer vers Bourg-en-Bresse
- ✓ Un **réseau départemental**, localisé sur le territoire même :
 - La RD 36 qui est la plus importante et permet de relier les communes d'Ambérieu-en-Bugey à Jujurieux. Cette dernière se localise à la frontière Ouest de Douvres.
 - La RD 36b qui correspond à l'axe d'entrée de la commune

- ✓ Un **réseau communal** qui correspond au maillage viaire intra-muros du centre urbain :
 - Les voies communales
 - Les chemins ruraux
 - Les impasses

Par ailleurs, des complications apparaissent sur le réseau communal. En effet, l'étroitesse de certaines voies pose fréquemment des problèmes de stationnement et de partage de la voirie, et ce, plus particulièrement au pied des contreforts du Bugey, sur les coteaux. Cependant, nous pouvons en ressortir un point positif, notamment la réduction de la vitesse automobile sur ces secteurs.

Par contre, la situation de retrait de la commune par rapport aux axes routiers importants est un vrai atout pour Douvres. Cela permet d'avoir une proximité avec ces infrastructures tout en étant épargné des nuisances qu'elles produisent.



Carte 28 : Réseau viaire, Mosaïque Environnement

Cette proximité avec des axes majeurs de communication et une offre en transports collectifs, particulièrement le train (gare à Ambérieu-en-Bugey et à Ambronay) et le bus, précise une pression foncière sur le territoire.

4.1.5 Des déplacements quasi-exclusivement motorisés

Les déplacements quotidiens entre les domiciles et les lieux de travail des habitants se font principalement en transports motorisés individuels comme l'illustre le graphique ci-dessous. Cela reste représentatif des communes rurales, légèrement isolés des pôles d'emplois et des offres de transports collectifs. La voiture représente 86% de la part modale des mobilités pendulaires, seuls 1,4% des déplacements se font à pied.

Cela peut s'expliquer par une présence faible de l'emploi, des commerces et services au sein même du territoire.

De même, seulement 0,8% des déplacements s'effectuent en vélo, ce qui reste assez étonnant du fait de la proximité et des connexions en modes doux entre les deux communes, à savoir Ambérieu-en-Bugey - Douvres et Ambérieu-en-Bugey - Ambronay. Ici, les données de l'INSEE restent biaisées du fait que les usagers fréquentant ces voies ne déclarent pas leur déplacement en vélo jusqu'à Ambérieu mais leur déplacement depuis Ambérieu vers leur lieu de travail (transport en commun).



Figure 56 et 57 : Pistes modes doux entre Douvres et Ambérieu et entre Ambérieu et Ambronay

Par ailleurs, 7% des actifs prennent les transports en commun pour se rendre à leur travail. Cependant, aucune offre de transport en commun n'est implantée sur le territoire. Il faut se rendre à Ambérieu pour, ainsi, profiter de cette offre. Ce pourcentage non négligeable peut s'expliquer avec la proximité des gares ferroviaires et du réseau de bus d'Ambérieu-en-Bugey qui permet de rejoindre Bourg-en-Bresse et l'agglomération lyonnaise mais aussi le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et la centrale du Bugey (en bus seulement). Ainsi, cette offre permet de desservir trois des quatre bassins d'emplois principaux de la commune.

Nous pouvons noter la mise en place d'un service de transport à la demande qui devrait être mis en place au cours de l'année 2023. Cela correspondra à la seule offre de transport en commun présente sur Douvres.

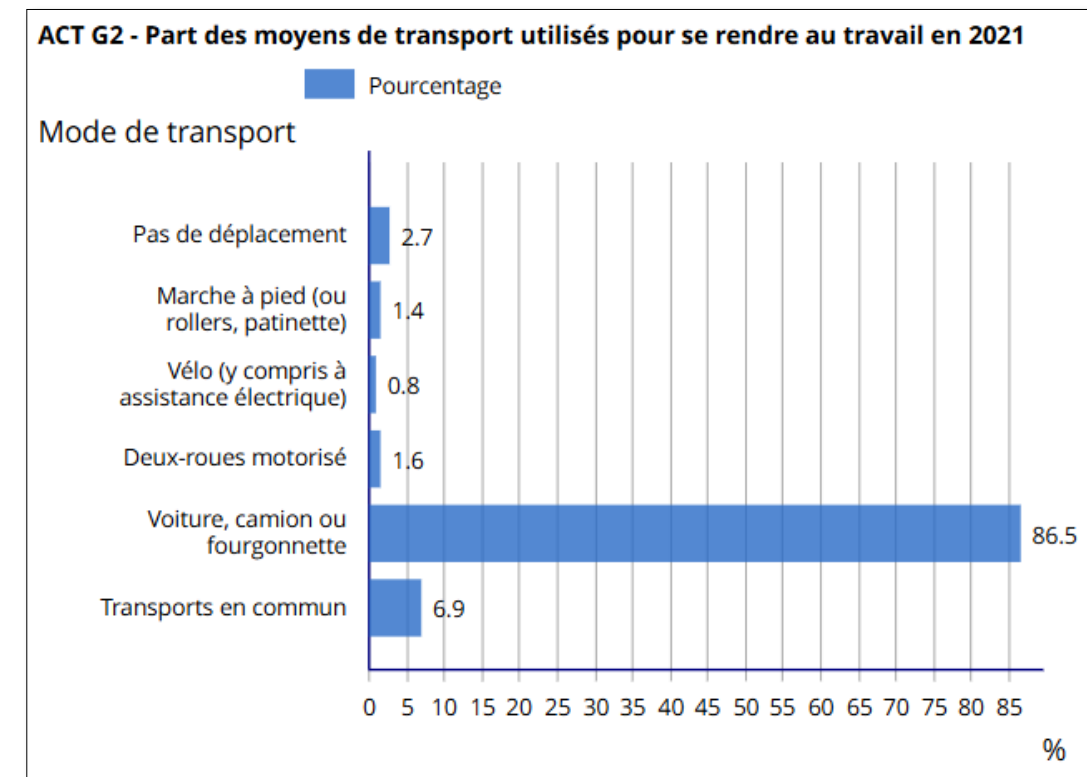


Figure 58 : Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2019, INSEE 2019

L'intermodalité est que très peu développée dans les pratiques de la commune et la voiture est donc le moyen le plus répandu pour se déplacer.

Par ailleurs, l'intermodalité mode doux – train peut voir le jour par le prisme de la connexion verte entre Douvres et Ambérieu-en-Bugey, et la gare ferroviaire de cette dernière. De même, nous pourrions retrouver ce principe d'intermodalité avec le développement de service de transport à la demande qui permettra de rejoindre les différents modes de déplacement présents sur la commune d'Ambérieu.

La pratique du covoiturage n'est pas encadrée, mais s'effectue de façon informelle. Nous pouvons retrouver, par ailleurs, une aire dédiée au covoiturage sur Ambérieu, notamment à proximité de la gare ferroviaire.

4.1.6 Des aménagements intramuros pour les modes doux relativement bien développés et des connexions établies avec les communes limitrophes

Concernant les modes actifs, des cheminements piétons ont été aménagés sur la centralité de Douvres et sur les zones pavillonnaires. Son réseau permet de desservir tous les équipements communaux, de manière sécurisée, et, ainsi, favoriser la pratique des modes doux. L'aménagement de pistes cyclables sur le réseau intramuros de la commune n'est pas forcément nécessaire du fait de l'instauration de zones 30 sur l'intégralité du bourg. Cela permet, ainsi, de favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie.

Il s'agit là du maillage du bourg et des espaces de développement d'habitat pavillonnaire.

De même, nous pouvons retrouver, exclusivement au centre-bourg, la présence de sentiers enherbés dessinée entre les bâtiments anciens. Il s'agit là, d'un support, plus historique, à la déambulation piétonne qui se devrait d'être revalorisé.

Nous notons, aussi, l'aménagement qualitatif de la Route de Reilleux comme exemple de partage de la voirie où tout mode de déplacement y trouve ça place de manière sécurisée.



Figure 62 : Cheminement piéton vers les équipements sportifs, Mosaïque Environnement



Figure 59 et 60 : Cheminement piéton le long de la route d'Ambérieu, Mosaïque Environnement



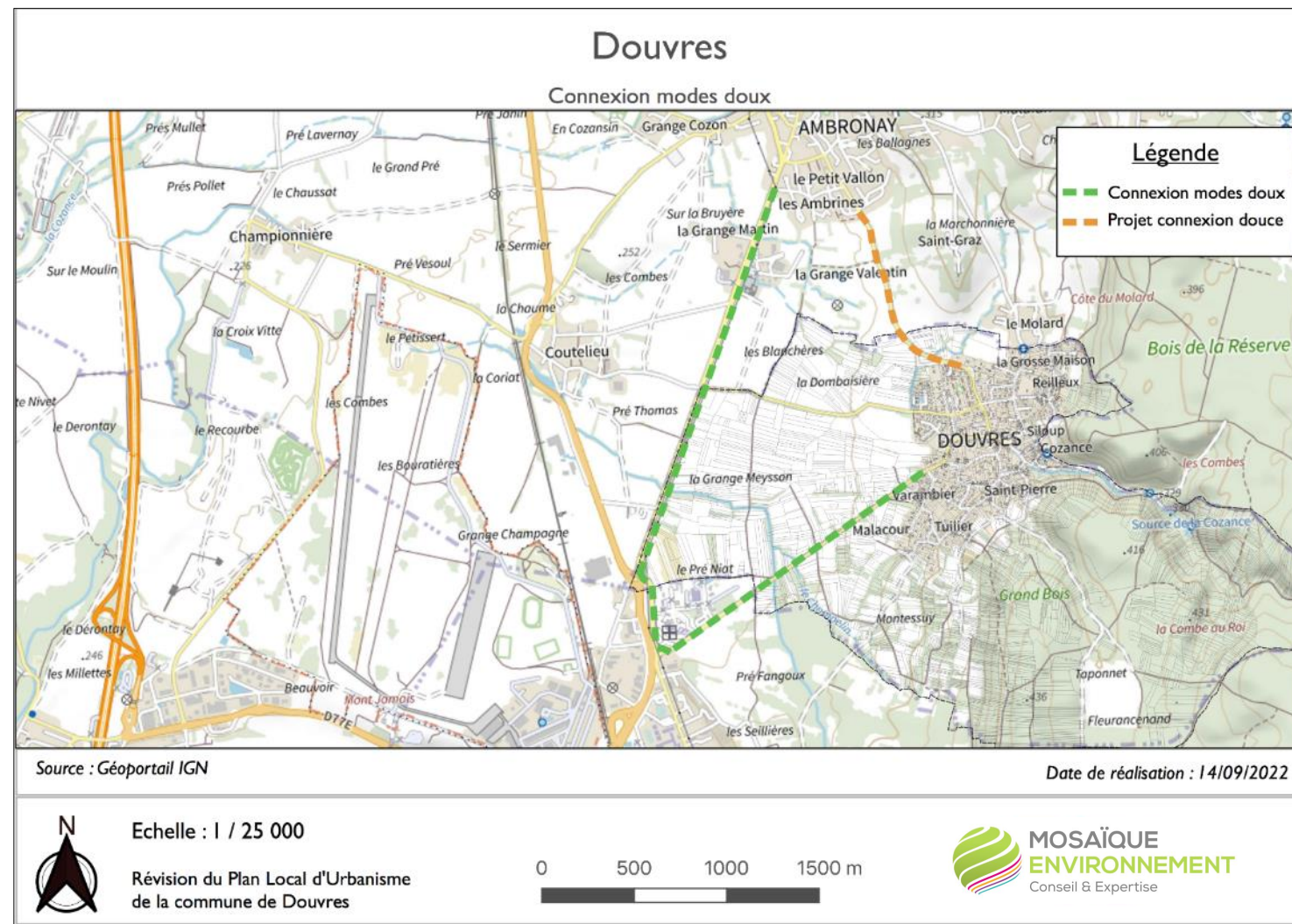
Figure 63 : Cheminement piéton reliant des quartiers entre eux, Commune de Douvres



Figure 61 : Cheminement piéton le long de la Cozance, Mosaïque Environnement



Figure 64 : Aménagement de la route de Reilleux : partage de la voirie, Commune de Douvres



Carte 29 : Connexions en modes doux, Mosaïque Environnement



Figure 65 et 66 : Pistes en modes doux, Mosaïque Environnement

D'autre part, nous retrouvons deux connexions en modes doux permettant, ainsi, de desservir les deux communes limitrophes, à savoir Ambérieu-en-Bugey et Ambronay mais aussi d'améliorer la qualité de vie des habitants. Ces aménagements permettent, par la même occasion, de développer la pratique de l'intermodalité, particulièrement avec les gares ferroviaires et le réseau de bus propres à chaque commune et l'aire de covoiturage sur Ambérieu.

De même, nous pouvons mentionner le projet de la commune de connecter son territoire à celui de la commune limitrophe qu'est Ambronay. Il s'agira là d'un aménagement pour les modes doux et ce particulièrement le long de la RD36d. Cela permettra, ainsi, en lien avec les liaisons douces déjà présentes, de créer un système de bouclage entre les 3 communes.

4.1.7 Tableau récapitulatif des modes de déplacement selon la localisation

	CONSTAT	MODES DE DÉPLACEMENT SELON LA LOCALISATION					
		DOUVRES	AMBRONAY (2,5 KM)	AMBERIEU-EN-BUGEY (5KM)	PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN ET LA CENTRALE DU BUGEY(25KM)	BOURG-EN-BRESSE (40KM)	LYON (55KM)
Travail	7% des personnes actives travaillent et résident sur la commune. La commune est ainsi très dépendante des bassins d'emplois alentours, notamment Ambérieu, le PI de la Plaine de l'Ain, la Centrale du Bugey, Bourg-en-Bresse et Lyon	Déplacement doux en centre bourg sinon voiture	Voiture ou déplacement doux par la voie verte	Voiture ou déplacement doux par la voie verte	Voiture ou bus (depuis Ambérieu)	Transports en commun (train et bus) ou voiture	Transports en commun (train et bus) ou voiture
Education	La commune possède une école primaire en centre bourg Pour le collège, les élèves se déplacent vers Ambérieu-en-Bugey et pour le lycée, vers Ambérieu-en-Bugey ou Bourg-en-Bresse Pour les études supérieures, les élèves peuvent se rendre à Lyon mais aussi à Bourg-en-Bresse	Déplacement doux en centre bourg sinon voiture		Transport scolaire Déplacement doux par la voie verte ou voiture		Transports en commun (train et bus), transport scolaire ou voiture	Transports en commun (train et bus) ou voiture
Loisirs/activités	La commune ne dispose certes que peu d'équipements mais possède un tissu associatif dynamique proposant tous types d'activités de loisirs. Pour des activités plus spécifiques il faut rejoindre Ambronay (centre de loisirs), Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse ou Lyon	Déplacement doux en centre bourg	Voiture ou déplacement doux par la voie verte	Voiture ou déplacement doux par la voie verte		Transports en commun (train et bus) ou voiture	Transports en commun (train et bus) ou voiture
Achats courants	La commune ne propose pas de commerces de proximité. Les commerces les plus proches se situent à Ambérieu-en-Bugey et Ambronay		Voiture ou déplacement doux par la voie verte	Voiture ou déplacement doux par la voie verte			
Achats exceptionnels	Les habitants de la commune peuvent rejoindre Ambérieu, Bourg-en-Bresse ou Lyon			Voiture ou déplacement doux par la voie verte		Transports en commun (train et bus) ou voiture	Transports en commun (train et bus) ou voiture
Santé	Pour les spécialistes, infirmiers...il faut se diriger vers Ambérieu-en-Bugey Pour les soins très spécifiques, il faut se rendre à Bourg-en-Bresse ou Lyon		Voiture ou déplacement doux par la voie verte	Voiture ou déplacement doux par la voie verte		Transports en commun (train et bus) ou voiture	Transports en commun (train et bus) ou voiture

4.1.8 Synthèse des forces faiblesses et enjeux

Forces	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une position stratégique entre plusieurs bassins d'emplois importants, Bourg-en-Bresse, Lyon, le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et Ambérieu-en-Bugey. ✓ Une proximité avec les grands axes de déplacements et des moyens de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. ✓ Un cadre de vie préservé. ✓ Des équipements, regroupés sur la centralité, à la hauteur des besoins ✓ Des emplois, des commerces et services présents à 5 min de voiture (Ambérieu-en-Bugey). ✓ Des aménagements pour les modes doux bien développés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une très forte dépendance à la voiture. ✓ Un réseau viaire intra-muros trop étroit impliquant des problèmes de stationnement. ✓ Une absence de commerces et de services sur la commune. ✓ Peu d'emplois sur la commune. ✓ Une baisse du nombre d'emplois sur la commune et une dépendance aux bassins d'emplois de proximité. ✓ Un vieillissement de la population pouvant fragiliser l'équipement scolaire.
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un enjeu de stationnement au sein du réseau communal ✓ Développer des alternatives à la voiture individuelle à l'échelle de la commune (aire de covoiturage, voiture électrique...). ✓ Préserver un cadre de vie au caractère rural et ne pas devenir une « cité dortoir » ✓ Préserver, voire développer l'offre de commerces et de services sur la commune, notamment pour les personnes âgées 	

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Photographie de la plaine, du village et des contreforts du Bugey, Mosaïque Environnement	12	Figure 32 : Evolution des structures par âge, INSEE 2019	27
Figure 2 : Photographie de la plaine agricole côté Nord-Ouest, Mosaïque Environnement	14	Figure 33 : Indice de jeunesse, INSEE 2019	27
Figure 3 : Photographie de la plaine agricole côté Ouest, Mosaïque Environnement	14	Figure 34 : Photographie aérienne du centre-bourg, Géoportail	28
Figure 4 : Photographie de la plaine agricole côté Sud, Mosaïque Environnement	14	Figure 35 : Développement de l'enveloppe urbaine, entre 2011 et 2021, par types, Mosaïque Environnement...	31
Carte 6 : Sous unités paysagères de la Plaine, Mosaïque Environnement.....	14	Figure 36 : Évolution des logements entre 1968 et 2017, INSEE 2019.....	37
Figure 5 : Massif du Bugey, Mosaïque Environnement.....	16	Figure 37 : Structure du parc de logements en 2019, INSEE 2019	37
Figure 6 : Massif du Bugey, Patrimoine de l'Ain.....	16	Figure 38 et 39 : Forme des logements et statut d'occupation en 2019, Mosaïque Environnement.....	37
Figure 7 : Lignes de coupures dans le relief, Mosaïque Environnement.....	16	Figure 40 : Formes des logements en 2019, INSEE 2019.....	38
Figure 8 : Centre bourg, Mosaïque Environnement.....	17	Figure 41 : Taille des résidences principales, INSEE 2019.....	38
Figure 9 : Centre bourg, Mosaïque Environnement.....	17	Figure 42 : Répartition des logements par typologie, INSEE 2019	38
Figure 10 : Le développement pavillonnaire, Mosaïque Environnement	18	Figure 43 : Répartition des logements par statut d'occupation, INSEE 2019.....	38
Figure 11 : Bâti récent dans la pente, Mosaïque Environnement.....	18	Figure 44 : Décomposition des autorisations d'urbanisme par types, entre 2011 et 2021, Données communales	39
Figure 12 et 13 : Centre-bourg et église de la commune, Mosaïque Environnement	20	Figure 45 : Tableau de la concentration de l'emploi, INSEE 2019	42
Figure 14 et 15 : La présence de l'eau – un élément pittoresque, Mosaïque Environnement.....	20	Figure 46 : Tableau de la concentration de l'emploi en 2019, INSEE 2019	42
Figure 16 : Château des Allymes, Patrimoine de l'Ain.....	20	Figure 47 : Effectifs scolaires 2011-2022, Données communales	43
Figure 17 : restes du château – Mosaïque Environnement	20	Figure 50 et 51 : Garderie et cimetière de la commune, Mosaïque Environnement.....	44
Figure 18 : Le lavoir, Mosaïque Environnement.....	21	Figure 48 et 49 : Mairie, bibliothèque et école de la commune, Mosaïque Environnement.....	44
Figure 19 : Ancien four de la Charbonaz, Commune de Douvres	21	Figure 52 et 53 : Eglise et équipements sportifs de la commune, Mosaïque Environnement.....	44
Figure 20 : Le hameau de Reilleux, Mosaïque Environnement.....	21	Figure 54 et 55 : Parking de la place de la mairie et de l'église, Mosaïque Environnement	44
Figure 21 : Le cimetière et la chapelle, Mosaïque Environnement.....	21	Figure 56 et 57 : Pistes modes doux entre Douvres et Ambérieu et entre Ambérieu et Ambronay	46
Figure 22 : Le pigeonnier, Commune de Douvres	21	Figure 58 : Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2019, INSEE 2019.....	46
Figure 23 : Le puit de Saint Pierre, Commune de Douvres	21	Figure 61 : Cheminement piéton le long de la Cozance, Mosaïque Environnement	47
Figure 24 : Valeur panoramique depuis les hauts du village.....	22	Figure 59 et 60 : Cheminement piéton le long de la route d'Ambérieu, Mosaïque Environnement.....	47
Figure 25 : Valeur panoramique depuis le RD36, Mosaïque Environnement	22	Figure 62 : Cheminement piéton vers les équipements sportifs, Mosaïque Environnement.....	47
Figure 26 : Valeur panoramique depuis le RD36, Mosaïque Environnement.....	22	Figure 64 : Aménagement de la route de Reilleux : partage de la voirie, Commune de Douvres	47
Figure 27 : Valeur panoramique depuis le chemin du Chatelard, Commune de Douvres.....	22	Figure 63 : Cheminement piéton reliant des quartiers entre eux, Commune de Douvres	47
Figure 28 : Réseau électrique aérien, Mosaïque Environnement	22	Figure 65 et 66 : Pistes en modes doux, Mosaïque Environnement	48
Figure 29 : Graphique Evolution de la population, INSEE 2019	26		
Figure 30 : Evolution comparée de la croissance démographique annuelle moyenne, INSEE 2019	26		
Figure 31 : Décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2019.....	26		

TABLE DES CARTES

Carte 1: Localisation, Géoportail carte IGN.....	8
Carte 2: Territoire DTA aire métropolitaine de Lyon	9
Carte 3: Armature urbaine du SCoT BUCOPA, SCoT BUCOPA.....	9
Carte 4: Carte topographique de la Plaine de l'Ain, topographic-map	12
Carte 5: Unités paysagères, Mosaïque Environnement	13
Carte 7 : Photographie aérienne de la plaine agricole de 2021 et 1950, Géoportail.....	15
Carte 8 : Photographie aérienne des boisements du massif du Bugey de 2021 et 1950, Géoportail	16
Carte 9 : Plan cadastre de Napoléon, Archives départementales de l'Ain.....	17
Carte 10 : Plan cadastre de Napoléon, Archives départementales de l'Ain.....	17
Carte 11 : Photographie aérienne du village de Douvres de 2021 et 1950, Géoportail	18
Carte 12 : Localisation des valeurs paysagères, Mosaïque Environnement	19
Carte 13 : Carte de Cassini, 1:20 000, Géoportail	28
Carte 14 : Cadastre Napoléonien du XIXe siècle, Géoportail	28
Carte 15 et 16 : Evolution de la structure urbaine entre 1950 et 2021, Géoportail	29
Carte 17 : Consommation de l'espace entre 1945 et 2020, Mosaïque Environnement	30
Carte 18 : Enveloppe urbaine de Douvres en 2021, Mosaïque Environnement.....	30
Carte 19 : Répartition de l'enveloppe urbaine par typologie, en 2021, Mosaïque Environnement.....	31
Carte 20 : Développement de l'enveloppe urbaine par types, de 2011 à 2021, Mosaïque Environnement	32
Carte 21 : Enveloppe urbaine de Douvres en 2022, Mosaïque Environnement.....	32
Carte 22 : Potentiel en renouvellement urbain brut en 2022, Mosaïque Environnement.....	33
Carte 23 : Potentiel en renouvellement brut et enjeux de territoire, Mosaïque Environnement.....	34
Carte 24 : Potentiels en renouvellement réels, Mosaïque Environnement.....	36
Carte 25 : Bassins d'emplois de la commune, Géoportail.....	42
Carte 26 : Équipements de la commune, Mosaïque Environnement	43
Carte 27 : Carte IGN, Géoportail	45
Carte 28 : Réseau viaire, Mosaïque Environnement.....	45
Carte 29 : Connexion en modes doux.....	48